

2024



UN AVENIR. UN PEUPLE.
UN MANITOBA.

BUDGET DES DÉPENSES
POUR L'EXERCICE SE
TERMINANT LE 31 MARS 2025

BUDGET DES DÉPENSES DU MANITOBA DE 2024

**POUR L'EXERCICE
SE TERMINANT LE 31 MARS 2025
DÉPOSÉ POUR ADOPTION
LORS DE LA PREMIÈRE SESSION
DE LA QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE**

**M. ADRIEN SALA
MINISTRE DES FINANCES**

Reconnaissance du territoire

Nous reconnaissons que le Manitoba se trouve sur les territoires visés par un traité et sur les terres ancestrales des peuples anishinaabe, anishinewuk, dakota oyate, denesuline et nehethowuk.

Nous reconnaissons que le Manitoba se situe sur le territoire des Métis de la Rivière-Rouge.

Nous reconnaissons que le nord du Manitoba comprend des terres qui étaient et sont toujours les terres ancestrales des Inuits.

Nous respectons l'esprit et l'objectif des traités et de la conclusion de ces derniers. Nous restons déterminés à travailler en partenariat avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de vérité, de réconciliation et de collaboration.

TABLE DES MATIÈRES

APERÇU	5
Partie A – Fonctionnement	
Crédits législatifs et crédits	9
Coûts de fonctionnement et coûts d'immobilisations	10
État comparatif des dépenses	11
Partie B – Investissements en immobilisations	
Crédits législatifs et crédits	12
État comparatif des dépenses	13
Partie C – Prêts et garanties	
Crédits à voter	14
État comparatif des dépenses	15
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables	
Crédits à voter	16
État comparatif des dépenses	17
Rubriques :	
Assemblée législative (1)	18
Conseil exécutif (2)	24
Éducation postsecondaire et Formation (44)	26
Agriculture (3)	30
Protection du consommateur et Services gouvernementaux (8)	37
Développement économique, Investissement, Commerce et Ressources naturelles (10)	45
Éducation et Apprentissage de la petite enfance (16)	54
Régime de retraite de la fonction publique et autres frais (6)	64
Environnement et Changement climatique (12)	67
Familles (9)	74
Finances (7)	82
Santé, Aînés et Soins de longue durée (21)	91
Logement, Lutte contre les dépendances et Lutte contre l'itinérance (24)	110
Essor économique des peuples autochtones (20)	118
Justice (4)	122
Travail et Immigration (11)	132

TABLE DES MATIÈRES

Relations avec les municipalités et le Nord (13)	137
Commission de la fonction publique (17)	144
Sport, Culture, Patrimoine et Tourisme (14)	147
Transport et Infrastructure (15)	152
Crédits d'autorisation (26)	161
Urgences diverses (27)	165
Allègements fiscaux (33)	167
Dettes publiques (31)	169

APERÇU

Le Budget des dépenses du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 donne le détail des dépenses que le gouvernement a l'intention d'engager au cours de l'exercice 2024-2025. Il énumère les crédits annuels que doit approuver l'Assemblée législative en vertu de la Loi portant affectation de crédits. Y figurent également les crédits législatifs qui ne nécessitent pas un vote de la Législature. Les notes explicatives ci-dessous sont fournies dans le but de faciliter l'examen de ce budget.

Loi annuelle portant affectation de crédits

La loi annuelle portant affectation de crédits prévoit des crédits affectés aux dépenses des ministères énoncées dans la Partie A (Fonctionnement), la Partie B (Investissements en immobilisations), la Partie C (Prêts et garanties) et la Partie D (Investissements en immobilisations des autres entités comptables). Les crédits de chaque partie sont annuels et arrivent à échéance à la fin de chaque exercice financier.

Catégories de dépenses

Partie A – Fonctionnement

Cette partie du Budget des dépenses comprend les trois catégories suivantes :

Dépenses de fonctionnement – dépenses liées à la prestation directe des programmes et services du gouvernement, y compris les salaires et les avantages sociaux, les coûts généraux de fonctionnement, les subventions et l'aide financière à d'autres entités comptables et à des tiers, et d'autres dépenses. Celles-ci comprennent les subventions en capital aux organismes, comme les municipalités, pour la construction ou l'amélioration des immobilisations qui leur appartiennent.

Dépenses législatives – dépenses qui sont couvertes automatiquement en vertu de lois, comme les dépenses pour l'Assemblée législative (y compris celles visant les hauts fonctionnaires indépendants), les indemnités et les avantages sociaux des députés, et les frais liés au service de la dette. Ces frais sont indiqués dans le Budget des dépenses par les lettres « D.L. » (dépenses législatives) dans la colonne « Rés. n° » (résolution numéro) du Budget détaillé, et constituent une dépense non votée. Ces dépenses sont incluses dans le Budget des dépenses à des fins informatives seulement. Elles ne font pas partie de la loi annuelle portant affectation de crédits ni des crédits provisoires, et sont automatiquement payées sur le Trésor.

Dépenses non votées – dépenses sans incidence sur la trésorerie, pour lesquelles aucun paiement n'est requis sur le Trésor. Ces dépenses non votées sont incluses dans le Budget des dépenses à des fins informatives. Elles ne font pas partie de la loi annuelle portant affectation de crédits ni des crédits provisoires. La mention « D.N.V. » dans la colonne « Rés. n° » du Budget détaillé représente une dépense non votée. Les dépenses non votées comprennent les catégories suivantes :

Coûts d'amortissement liés aux immobilisations – les coûts d'amortissement constituent une dépense à des fins comptables, mais ils sont liés aux crédits de la Partie B votés lorsque les immobilisations ont été construites ou acquises.

Coûts de désactualisation liés aux immobilisations – les coûts de désactualisation constituent une dépense à des fins comptables, mais ils sont rattachés à une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, et constituent donc une dépense sans incidence sur la trésorerie.

Allègements fiscaux – les allègements fiscaux constituent une dépense à des fins comptables, mais ils sont reçus comme une compensation des recettes fiscales fédérales, et constituent donc une dépense sans incidence sur la trésorerie.

Modifications comptables – ces frais de rajustement de bilan sont approuvés par d'autres moyens et ne nécessitent pas de fonds prélevés sur le Trésor.

APERÇU

Partie B – Investissements en immobilisations

Cette partie correspond aux crédits pour les dépenses ministérielles d'acquisition ou d'achat annuel d'immobilisations corporelles. L'amortissement de ces immobilisations est traité à la Partie A. Les immobilisations corporelles sont celles dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice dans lequel elles ont été acquises, construites ou développées, et qui sont destinées à être utilisées plutôt que vendues.

Partie C – Prêts et garanties

Cette partie correspond aux crédits affectés aux dépenses des ministères pour les programmes de prêts et de garanties de prêts consentis à des tiers. Parmi les exemples de programmes de prêts, notons le Programme manitobain d'aide aux étudiants, qui verse des prêts aux étudiants postsecondaires, les programmes de la Société des services agricoles du Manitoba, qui versent des prêts aux producteurs ou aux entreprises agricoles, et le programme de la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba, qui offre des garanties de prêts aux organismes de logement sans but lucratif.

Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables

Cette partie correspond aux crédits pour les dépenses des autres entités comptables aux fins d'acquisition ou d'achat annuels d'immobilisations corporelles financés par des prêts ou des subventions du gouvernement. Les autres entités comptables comprennent les offices régionaux de la santé, les divisions scolaires, les établissements d'enseignement postsecondaire, les organismes de service spécial et les sociétés d'État. Les immobilisations corporelles sont amorties sur toute la durée de leur vie utile au-delà d'un an.

Budget des dépenses de l'exercice précédent

Le Budget des dépenses de l'exercice précédent est inclus dans les pages de sommaires et de rubriques à des fins de comparaison. Les montants de l'exercice précédent représentent les montants indiqués dans le Budget des dépenses de 2023 et ne comprennent pas de crédits supplémentaires.

Afin de pouvoir tirer des renseignements utiles de la comparaison entre les années, il peut être nécessaire de rajuster les chiffres du Budget des dépenses de l'exercice précédent. Cet ajustement permet de tenir compte des changements apportés à l'organisation du gouvernement ainsi que de tout autre rajustement nécessaire pour établir la comparaison.

APERÇU

Autorisations de dépenser supplémentaires

L'Assemblée législative approuve les crédits du Budget des dépenses principal par numéros de résolutions (« Rés. n° » dans le Budget détaillé). L'autorisation de dépenser ne peut pas être transférée entre les rubriques, sauf s'il s'agit de transferts à partir des crédits que mentionne la rubrique intitulée « Crédits d'autorisation ».

Si des dépenses supplémentaires sont nécessaires à cause de circonstances imprévues, le gouvernement doit déposer un Budget des dépenses supplémentaire et une loi portant affectation supplémentaire de crédits quand l'Assemblée siège, ou obtenir l'autorisation de faire ces dépenses par mandat spécial si l'Assemblée ne siège pas ou qu'elle a suspendu ses travaux pendant au moins dix jours. Tout Budget des dépenses supplémentaire fait partie du total des dépenses votées pour cet exercice.

Crédits d'autorisation et urgences diverses

En plus des ministères, le Budget comprend des rubriques séparées pour les crédits se rapportant à des programmes qui sont administrés par plusieurs ministères lorsqu'il est important de connaître le montant total accordé à chacun de ces programmes ou lorsque la répartition des fonds entre les divers ministères n'est pas encore déterminée au moment de l'impression du Budget. Dans certains cas, le ministre des Finances affecte des fonds aux ministères à partir des crédits d'autorisation, selon le besoin. Dans d'autres cas, les ministères ont le pouvoir d'imputer directement à la rubrique ad hoc les dépenses autorisées.

Recouvrements

Pour assurer une plus grande transparence des transactions interministérielles lorsqu'une affectation de crédits dans un ministère a une incidence sur une affectation dans un autre ministère, le Budget des dépenses indique le coût de fonctionnement total des différents programmes en répartissant les frais généraux parmi ces programmes. Les recouvrements des coûts comprennent les dépenses pour les assurances, les subventions tenant lieu de taxes et certains avantages sociaux. Le recouvrement des coûts figure dans un sous-poste intitulé « Moins : Somme récupérable d'autres postes » ou est indiqué comme faisant partie d'une autorisation de recouvrement dans un sous-poste. Cela signifie qu'une partie ou la totalité des coûts du programme sont récupérés auprès d'autres programmes par imputation au ministère en question ou à d'autres ministères. Les sommes récupérées pour les services fournis dans le cadre de programmes ne relevant pas du périmètre comptable consolidé figurent dans les recettes.

APERÇU

Organismes de service spécial

Les organismes de service spécial sont des prestataires de services qui ont une responsabilité plus directe en matière de résultats d'exploitation. Ils peuvent offrir des services directement au public, des services internes au gouvernement pour ses opérations ou encore des programmes de réglementation et d'exécution des lois. Les organismes de service spécial sont créés par règlement et fonctionnent en vertu d'une charte ayant reçu l'approbation du ministre des Finances. Le financement du fonctionnement des organismes de service spécial n'est normalement pas prévu dans le Budget des dépenses annuel, car ils s'autofinancent généralement à l'aide des divers droits et tarifs qu'ils appliquent. Même si les organismes de service spécial peuvent se voir accorder des prêts de la partie D pour des acquisitions d'immobilisations, chacun de ces organismes figure dans les dépenses du ministère dont il relève.

Documents budgétaires supplémentaires

Le budget complémentaire produit par chaque ministère et déposé à l'Assemblée législative avant la tenue des séances du Comité des subsides donne de plus amples renseignements sur les dépenses prévues.

Obligation redditionnelle des ministères

Le Budget des dépenses tient compte de la retenue de 20 % du traitement des ministres prévue dans la Loi sur la responsabilité financière et la protection des contribuables. La retenue est versée à la publication du rapport annuel de l'exercice indiquant que le gouvernement n'a pas enregistré de déficit ou qu'il a enregistré un déficit non interdit.

**PARTIE A – FONCTIONNEMENT
CRÉDITS LÉGISLATIFS ET CRÉDITS**

	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
Total des crédits législatifs	2 416 395	(1,1)	2 442 749
Total des crédits à voter	17 924 228	6,7	16 802 673
Total des dépenses non votées	528 031	5,6	500 125
Total de la Partie A – Dépenses de fonctionnement	20 868 654	5,7	19 745 547

*** Conciliation
(milliers de \$)**

CRÉDITS LÉGISLATIFS	CRÉDITS À VOTER	DÉPENSES NON VOTÉES	TOTAL
------------------------	--------------------	------------------------	-------

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié de 2023-2024	1 578 486	16 802 673	500 125	18 881 284
Transfert allant à :				
Recettes	864 263	-	-	864 263
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)	<u>2 442 749</u>	<u>16 802 673</u>	<u>500 125</u>	<u>19 745 547</u>

PARTIE A – FONCTIONNEMENT
COÛTS DE FONCTIONNEMENT ET COÛTS D'IMMOBILISATIONS

	(milliers de \$)		COÛTS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS*		TOTAL
	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTIONS EN CAPITAL	ACTIF GÉNÉRAL	INFRASTRUCTURE	
Assemblée législative					
• Dépenses législatives	22 255	-	-	-	22 255
• Autres crédits	36 896	-	119	-	37 015
Conseil exécutif	3 170	-	-	-	3 170
Éducation postsecondaire et Formation	948 565	-	1 165	-	949 730
Agriculture	225 301	95	1 142	-	226 538
Protection du consommateur et Services gouvernementaux	492 842	-	42 030	-	534 872
Développement économique, Investissement, Commerce et Ressources naturelles	298 790	-	4 592	365	303 747
Éducation et Apprentissage de la petite enfance	2 396 568	109 301	58	-	2 505 927
Régime de retraite de la fonction publique et autres frais	28 666	-	-	-	28 666
Environnement et Changement climatique	94 142	-	1 077	6 595	101 814
Familles	2 123 734	-	102	-	2 123 836
Finances	67 629	-	337	-	67 966
Santé, Aînés et Soins de longue durée	7 493 494	207 890	299	-	7 701 683
Logement, Lutte contre les dépendances et Lutte contre l'itinérance	673 209	-	-	-	673 209
Essor économique des peuples autochtones	14 009	-	-	-	14 009
Justice	791 412	-	3 100	-	794 512
Travail et Immigration	32 951	-	-	-	32 951
Relations avec les municipalités et le Nord	304 004	171 497	7 490	-	482 991
Commission de la fonction publique	28 430	-	-	-	28 430
Sport, Culture, Patrimoine et Tourisme	92 076	-	5	-	92 081
Transport et Infrastructure	231 578	-	8 156	275 899	515 633
Crédits d'autorisation	831 179	-	-	-	831 179
Urgences diverses	50 000	-	-	-	50 000
Allègements fiscaux					
• Dépenses législatives	372 750	-	-	-	372 750
• Autres crédits	352 300	-	-	-	352 300
Dette publique (dépenses législatives)	2 021 390	-	-	-	2 021 390
Total de la Partie A – Fonctionnement	20 027 340	488 783	69 672	282 859	20 868 654

* Comprend les coûts d'amortissement liés aux immobilisations corporelles déjà acquises et à celles qui seront acquises pendant l'exercice 2024-2025.

**PARTIE A – FONCTIONNEMENT
ÉTAT COMPARATIF DES DÉPENSES**

	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)
Assemblée législative			
• Dépenses législatives	22 255	(42,6)	38 765
• Autres crédits	37 015	8,7	34 058
Conseil exécutif	3 170	0,3	3 161
Éducation postsecondaire et Formation	949 730	6,3	893 692
Agriculture	226 538	1,2	223 841
Protection du consommateur et Services gouvernementaux	534 872	10,5	483 835
Développement économique, Investissement, Commerce et Ressources naturelles	303 747	1,0	300 648
Éducation et Apprentissage de la petite enfance	2 505 927	4,9	2 389 904
Régime de retraite de la fonction publique et autres frais	28 666	(14,8)	33 652
Environnement et Changement climatique	101 814	5,3	96 667
Familles	2 123 836	3,3	2 056 291
Finances	67 966	2,4	66 387
Santé, Aînés et Soins de longue durée	7 701 683	11,7	6 892 001
Logement, Lutte contre les dépendances et Lutte contre l'itinérance	673 209	11,4	604 256
Essor économique des peuples autochtones	14 009	42,9	9 801
Justice	794 512	3,1	770 964
Travail et Immigration	32 951	3,2	31 930
Relations avec les municipalités et le Nord	482 991	11,9	431 634
Commission de la fonction publique	28 430	1,0	28 146
Sport, Culture, Patrimoine et Tourisme	92 081	6,1	86 814
Transport et Infrastructure	515 633	2,1	504 935
Crédits d'autorisation	831 179	(16,0)	988 911
Urgences diverses	50 000	(50,0)	100 000
Allègements fiscaux			
• Dépenses législatives	372 750	(17,8)	453 200
• Autres crédits	352 300	29,9	271 270
Dette publique (dépenses législatives)	2 021 390	3,6	1 950 784
Total de la Partie A – Fonctionnement	20 868 654	5,7	19 745 547

**PARTIE B – INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS
CRÉDITS LÉGISLATIFS ET CRÉDITS**

	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
Total des crédits législatifs	10 000	-	10 000
Total des investissements en immobilisations à voter	632 798	(36,9)	1 002 855
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	642 798	(36,5)	1 012 855

*** Conciliation
(milliers de \$)**

	CRÉDITS LÉGISLATIFS	CRÉDITS À VOTER	TOTAL
Partie B – Investissements en immobilisations			
Budget des dépenses publié de 2023-2024	10 000	1 002 855	1 012 855
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)	10 000	1 002 855	1 012 855

PARTIE B – INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS
ÉTAT COMPARATIF DES DÉPENSES

	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)
Assemblée législative	3 119	128,5	1 365
Agriculture.....	2 585	(13,9)	3 002
Protection du consommateur et Services gouvernementaux	58 114	(12,2)	66 200
Développement économique, Investissement, Commerce et Ressources naturelles	8 010	144,4	3 277
Environnement et Changement climatique.....	6 825	(46,1)	12 672
Santé, Aînés et Soins de longue durée.....	-	-	950
Justice.....	2 660	(47,2)	5 037
Relations avec les municipalités et le Nord.....	1 485	(13,9)	1 725
Transport et Infrastructure	540 000	(23,2)	703 389
Rajustements liés aux services internes (crédits d'autorisation)	20 000	(90,7)	215 238
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	642 798	(36,5)	1 012 855

**PARTIE C – PRÊTS ET GARANTIES
CRÉDITS À VOTER**

	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
Total des prêts et des garanties à voter.....	<u>562 214</u>	13,6	<u>494 794</u>
Total de la Partie C – Prêts et garanties	<u><u>562 214</u></u>	13,6	<u><u>494 794</u></u>

*** Conciliation
(milliers de \$)**

	CRÉDITS LÉGISLATIFS	CRÉDITS À VOTER	TOTAL
Partie C – Prêts et garanties			
Budget des dépenses publié de 2023-2024	-	494 794	494 794
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)	-	494 794	494 794

PARTIE C – PRÊTS ET GARANTIES
ÉTAT COMPARATIF DES DÉPENSES

	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)
Éducation postsecondaire et Formation	95 000	18,8	80 000
Agriculture.	247 430	-	247 430
Développement économique, Investissement, Commerce et Ressources naturelles.	40 000	100,0	20 000
Logement, Lutte contre les dépendances et Lutte contre l'itinérance	15 000	-	15 000
Essor économique des peuples autochtones	67 500	350,0	15 000
Relations avec les municipalités et le Nord.	97 284	(17,1)	117 364
Total de la Partie C – Prêts et garanties	562 214	13,6	494 794

**PARTIE D – INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS DES AUTRES ENTITÉS COMPTABLES
CRÉDITS À VOTER**

	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
Total des investissements en immobilisations des autres entités comptables à voter	<u>1 861 483</u>	103,7	<u>913 907</u>
Total de la Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables	<u>1 861 483</u>	103,7	<u>913 907</u>

*** Conciliation
(milliers de \$)**

	CRÉDITS LÉGISLATIFS	CRÉDITS À VOTER	TOTAL
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables			
Budget des dépenses publié de 2023-2024	-	913 907	913 907
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)	-	913 907	913 907

PARTIE D – INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS DES AUTRES ENTITÉS COMPTABLES
ÉTAT COMPARATIF DES DÉPENSES

	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)
Éducation postsecondaire et Formation	38 673	7,4	35 995
Protection du consommateur et Services gouvernementaux	48 501	(21,9)	62 071
Éducation et Apprentissage de la petite enfance.	160 000	(38,6)	260 385
Finances.	706 384	-	-
Santé, Aînés et Soins de longue durée.	524 954	81,7	288 913
Logement, Lutte contre les dépendances et Lutte contre l'itinérance	77 871	13,5	68 600
Sport, Culture, Patrimoine et Tourisme	36 200	(60,0)	90 548
Rajustements liés aux services internes (crédits d'autorisation)	268 900	150,4	107 395
Total de la Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables	1 861 483	103,7	913 907

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1)			
Partie A – Fonctionnement (dépenses législatives)			
1. Indemnités (dépenses législatives)	6 953	4,3	6 666
2. Prestations de retraite (dépenses législatives)	3 383	0,8	3 356
3. Dépenses des députés (dépenses législatives)	10 669	3,2	10 343
4. Financement des élections (dépenses législatives)	1 250	(93,2)	18 400
Sous-total	22 255	(42,6)	38 765
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
5. Autres dépenses de l'Assemblée	12 703	3,2	12 307
6. Bureau du vérificateur général	7 863	0,8	7 801
7. Bureau de l'ombudsman	5 820	25,5	4 638
8. Bureau du directeur général des élections	2 745	0,4	2 733
9. Bureau du protecteur des enfants et des jeunes	7 765	19,3	6 510
Sous-total	36 896	8,6	33 989
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
10. Coûts liés aux immobilisations	119	72,5	69
Total de la Partie A – Fonctionnement	59 270	(18,6)	72 823
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	36 896	8,6	33 989
Subventions en capital	-	-	-
Total des crédits à voter	36 896	8,6	33 989
Dépenses législatives	22 255	(42,6)	38 765
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	119	72,5	69
Total de la Partie A – Fonctionnement	59 270	(18,6)	72 823

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite			
Partie B – Investissements en immobilisations			
1. Immobilisations			
Actif général	<u>3 119</u>	128,5	<u>1 365</u>
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	<u>3 119</u>	128,5	<u>1 365</u>

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié de 2023-2024	72 823
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)	<u>72 823</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite				
Partie A – Fonctionnement				
D.L.	1.	Indemnités (dépenses législatives)	6 953	6 666
		Indemnités et avantages sociaux des députés.		
	a)	Députés		
		1) Salaires et avantages sociaux	6 078	5 872
	b)	Indemnités supplémentaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	273	259
	c)	Cotisation de l'employeur pour les avantages sociaux des députés		
		1) Salaires et avantages sociaux	602	535
D.L.	2.	Prestations de retraite (dépenses législatives)	3 383	3 356
		Prestations de retraite des députés; cotisations de contrepartie au régime enregistré d'épargne-retraite des députés.		
	a)	Prestations de retraite et remboursements		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 375	3 349
	b)	Régime enregistré d'épargne-retraite		
		1) Salaires et avantages sociaux	8	7
D.L.	3.	Dépenses des députés (dépenses législatives)	10 669	10 343
		Remboursement des dépenses des députés liées à leurs fonctions et devoirs spéciaux.		
	a)	Dépenses de circonscription		
		1) Autres dépenses	3 676	3 548
	b)	Loyer des bureaux de circonscription		
		1) Autres dépenses	1 048	1 012
	c)	Résidence temporaire et indemnité de séjour		
		1) Autres dépenses	538	522
	d)	Indemnité de transport quotidien		
		1) Autres dépenses	8	8
	e)	Indemnité de déplacement		
		1) Autres dépenses	779	777
	f)	Allocation relative aux besoins spéciaux et au fonctionnement		
		1) Autres dépenses	208	200

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite				
	g)	Impression et affranchissement		
	1)	Autres dépenses	500	500
	h)	Dépenses des comités		
	1)	Autres dépenses	5	5
	i)	Adjoints de circonscription		
	1)	Salaires et avantages sociaux	3 907	3 771
D.L.	4.	Financement des élections (dépenses législatives)	1 250	18 400
		Paiement des dépenses électorales pour les élections partielles et les élections générales dans la province. Soutien à la commission indépendante qui revoit les limites des circonscriptions tous les dix ans, conformément à la Loi sur les circonscriptions électorales.		
	a)	Dépenses aux termes de la Loi électorale		
	1)	Autres dépenses	1 050	15 100
	b)	Dépenses aux termes de la Loi sur le financement des élections		
	1)	Autres dépenses	200	3 300
1.1	5.	Autres dépenses de l'Assemblée	12 703	12 307
		Soutien administratif de l'Assemblée législative.		
	a)	Dépenses de l'Assemblée		
	1)	Salaires et avantages sociaux	9 351	9 143
	2)	Autres dépenses	3 352	3 164
		Sous-total a)	12 703	12 307
1.2	6.	Bureau du vérificateur général.	7 863	7 801
		Audit indépendant des comptes du Trésor et de divers comités, commissions et organismes gouvernementaux, et présentation des résultats de ce travail en conformité avec les dispositions de la Loi sur le vérificateur général.		
	a)	Bureau du vérificateur général		
	1)	Salaires et avantages sociaux	6 390	6 341
	2)	Autres dépenses	1 473	1 460
		Sous-total a)	7 863	7 801

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite				
1.3	7.	Bureau de l'ombudsman.....	5 820	4 638
		Reçoit des plaintes et fait enquête conformément à la Loi sur l'ombudsman, à la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée et à la Loi sur les renseignements médicaux personnels, ainsi que pour les divulgations d'actes répréhensibles reçues en vertu de la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles). Redresse les torts subis lorsque la plainte est légitime et le redressement possible. Étudie les questions relatives à la protection de la vie privée et à la confidentialité des renseignements personnels.		
	a)	Bureau de l'ombudsman		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 118	3 965
		2) Autres dépenses	1 702	673
		Sous-total a)	5 820	4 638
1.4	8.	Bureau du directeur général des élections.....	2 745	2 733
		Conformément à la Loi électorale, le Bureau est chargé d'inscrire les électeurs, de superviser les élections et de produire les rapports exigés. Conformément à la Loi sur le financement des élections, il veille à ce que, chaque année et à chaque élection, les partis politiques, les candidats et les associations de circonscription se conforment aux dispositions de la Loi et communiquent les renseignements obligatoires.		
	a)	Bureau du directeur général des élections		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 385	2 373
		2) Autres dépenses	360	360
		Sous-total a)	2 745	2 733
1.5	9.	Bureau du protecteur des enfants et des jeunes.....	7 765	6 510
		Le protecteur des enfants et des jeunes représente les droits, les intérêts et les opinions des enfants et des jeunes de l'ensemble du Manitoba qui reçoivent ou qui ont le droit de recevoir les services désignés ou sujets à examen aux termes de la Loi sur le protecteur des enfants et des jeunes. En vertu de la Loi, le protecteur est chargé d'examiner des cas et d'enquêter sur ceux-ci, de présenter des recommandations officielles et de dresser des rapports publics portant sur toute question régie par la Loi sur le protecteur des enfants et des jeunes relativement au bien-être et aux intérêts des enfants et des jeunes du Manitoba.		
	a)	Bureau du protecteur des enfants et des jeunes		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 106	5 183
		2) Autres dépenses	2 659	1 327
		Sous-total a)	7 765	6 510

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite				
D.N.V.	10.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées)	119	69
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
		1) Amortissement	119	69
Partie B – Investissements en immobilisations				
1.6	1.	Immobilisations	3 119	1 365
		Améliorations locatives des locaux loués.		
	a)	Actif général	3 119	1 365

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
CONSEIL EXÉCUTIF (2)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Administration	3 170	0,3	3 161
Total de la Partie A – Fonctionnement	3 170	0,3	3 161
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	3 170	0,3	3 161
Subventions en capital	-	-	-
Total des crédits à voter	3 170	0,3	3 161
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	3 170	0,3	3 161

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Partie A – Fonctionnement	
Budget des dépenses publié de 2023-2024	4 820
Transfert venant de :	
- Finances	52
Transfert allant à :	
- Agriculture	(300)
- Familles	(88)
- Finances	(860)
- Santé, Aînés et Soins de longue durée	(289)
- Logement, Lutte contre les dépendances et Lutte contre l'itinérance	(174)
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)	3 161

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
CONSEIL EXÉCUTIF (2), suite				
Partie A – Fonctionnement				
2.1	1.	Administration	3 170	3 161
		Rémunération des cadres supérieurs et soutien du Cabinet du premier ministre, fonctionnement du Conseil exécutif et bureaux ministériels régionaux.		
	a)	Traitement du premier ministre et du président du Conseil exécutif		
		1) Salaires et avantages sociaux	72	63
	b)	Direction et administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 776	2 776
		2) Autres dépenses	322	322
		Sous-total b)	3 098	3 098

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
ÉDUCATION POSTSECONDAIRE ET FORMATION (44)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Administration	3 874	6,0	3 655
2. Éducation postsecondaire	859 400	5,9	811 796
3. Accès et réussite des étudiants	85 291	9,5	77 865
Sous-total	948 565	6,2	893 316
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
4. Coûts liés aux immobilisations	1 165	209,8	376
Total de la Partie A – Fonctionnement	949 730	6,3	893 692
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	948 565	6,2	893 316
Subventions en capital	-	-	-
Total des crédits à voter	948 565	6,2	893 316
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	1 165	209,8	376
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	949 730	6,3	893 692
Partie C – Prêts et garanties			
Total de la Partie C – Prêts et garanties	95 000	18,8	80 000
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables			
Total de la Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables	38 673	7,4	35 995

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
ÉDUCATION POSTSECONDAIRE ET FORMATION (44), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2023-2024			896 037
Transfert venant de :			
- Protection du consommateur et Services gouvernementaux			121
- Développement économique, Investissement, Commerce et Ressources naturelles			15 079
Transfert allant à :			
- Développement économique, Investissement, Commerce et Ressources naturelles			<u>(17 545)</u>
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)			<u><u>893 692</u></u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
ÉDUCATION POSTSECONDAIRE ET FORMATION (44), suite				
Partie A – Fonctionnement				
44.1	1.	Administration	3 874	3 655
		Direction, analyse, prestation de conseils stratégiques, coordination et aide relativement aux priorités stratégiques, ainsi que fourniture de services financiers dans le but d'aider le ministère et les organismes associés à réaliser leurs mandats.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	47	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	845	831
		2) Autres dépenses	77	75
		Sous-total b)	922	906
	c)	Finances et administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 195	822
		2) Autres dépenses	92	60
		Sous-total c)	1 287	882
	d)	Politiques et performance		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 344	1 554
		2) Autres dépenses	274	271
		Sous-total d)	1 618	1 825
44.2	2.	Éducation postsecondaire	859 400	811 796
		Fourniture de services d'orientation, de financement ou de surveillance réglementaire aux universités et aux collèges publics, aux établissements religieux privés, aux établissements d'enseignement professionnels privés et à Recherche Manitoba afin d'obtenir des résultats positifs pour les élèves, les collectivités et l'économie. Durabilité, gestion financière saine et obligation redditionnelle du système d'éducation postsecondaire, lequel offre des programmes qui cadrent avec les besoins de la main-d'œuvre.		
	a)	Éducation postsecondaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 625	2 783
		2) Autres dépenses	626	607
		3) Subventions	845 649	798 406
		Sous-total a)	848 900	801 796
	b)	Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba		
		1) Subventions	10 500	10 000

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
ÉDUCATION POSTSECONDAIRE ET FORMATION (44), suite				
44.3	3.	Accès et réussite des étudiants	85 291	77 865
		Aide visant à aider les apprenants adultes à atteindre leurs objectifs grâce à des programmes d’alphabétisation et d’apprentissage pour adultes de haute qualité et à de l’aide financière pour les études postsecondaires. Veille à ce que la population du Manitoba dispose des ressources et des compétences nécessaires pour poursuivre un cheminement scolaire et trouver un emploi afin de participer pleinement à la collectivité et de contribuer à une économie florissante.		
	a)	Accès et réussite des étudiants		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 821	4 728
		2) Autres dépenses	2 149	2 122
		3) Subventions	45 899	44 899
		Sous-total a)	52 869	51 749
	b)	Bourses d’études canadiennes		
		1) Subventions	680	3 410
	c)	Administration des prêts étudiants		
		1) Autres dépenses	31 742	22 706
D.N.V.	4.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées).	1 165	376
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
		1) Amortissement	1 165	376
Partie C – Prêts et garanties				
44.4	44.	Programmes de prêts et de garanties	95 000	80 000
		Autorisation des dépenses pour répondre aux besoins en matière d’immobilisations et d’exploitation non budgétaires.		
	a)	Aide aux étudiants du Manitoba	95 000	80 000
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables				
44.5	44.	Investissements en immobilisations des autres entités comptables.	38 673	35 995
		Développement ou mise à niveau de l’infrastructure stratégique, du matériel et des systèmes de technologies de l’information.		
	a)	Établissements d’enseignement postsecondaire	38 673	35 995

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
AGRICULTURE (3)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Services financiers et administratifs	3 937	(2,3)	4 031
2. Programmes de gestion des risques, de crédit et de soutien du revenu ...	172 194	1,9	168 923
3. Promotion de l'industrie	22 204	(0,4)	22 300
4. Production, innovation et résilience agricoles	13 629	1,0	13 489
5. Plans, politiques et programmes stratégiques	13 432	(4,5)	14 063
Sous-total	225 396	1,2	222 806
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
6. Coûts liés aux immobilisations	1 142	10,3	1 035
Total de la Partie A – Fonctionnement	226 538	1,2	223 841
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	225 301	1,2	222 711
Subventions en capital	95	-	95
Total des crédits à voter	225 396	1,2	222 806
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	1 142	10,3	1 035
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	226 538	1,2	223 841
Partie B – Investissements en immobilisations			
3. Immobilisations			
Actif général	2 585	(13,9)	3 002
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	2 585	(13,9)	3 002
Partie C – Prêts et garanties			
Total de la Partie C – Prêts et garanties	247 430	-	247 430

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
---------	-------------------------------	-------------------------------------------------	--------------------------------

AGRICULTURE (3), suite

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié de 2023-2024	223 541
Transfert venant de :	
- Conseil exécutif	300
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)	223 841

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
AGRICULTURE (3), suite				
Partie A – Fonctionnement				
3.1	1.	Services financiers et administratifs	3 937	4 031
		Haute direction, planification et fonction de contrôle des politiques, des programmes et des ressources du ministère. Prestation de services centraux d'établissement de rapports administratifs et financiers pour le ministère.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	47	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	940	901
		2) Autres dépenses	80	80
		Sous-total b)	1 020	981
	c)	Planification et communication financières		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 498	1 536
		2) Autres dépenses	273	316
		Sous-total c)	1 771	1 852
	d)	Contrôle financier		
		1) Salaires et avantages sociaux	872	872
		2) Autres dépenses	177	234
		3) Subventions	50	50
		Sous-total d)	1 099	1 156
3.2	2.	Programmes de gestion des risques, de crédit et de soutien du revenu.	172 194	168 923
		<i>Société des services agricoles du Manitoba</i> : favorise la durabilité, le développement et la diversification de l'agriculture au Manitoba grâce à l'offre d'assurances uniques, de prêts ciblés et de services agricoles.		
		<i>Gestion des risques de l'entreprise agricole</i> : verse la contribution du Manitoba dans le cadre de programmes de gestion des risques qui ont pour but d'aider les agriculteurs à gérer des risques financiers importants pour leur exploitation agricole.		
		<i>Remboursement de la taxe scolaire applicable aux terres agricoles</i> : offre un remboursement de la taxe scolaire appliquée aux terres agricoles.		
	a)	Administration de la Société des services agricoles du Manitoba et coûts liés aux prêts		
		1) Subventions	16 397	14 725
	b)	Programme Agri-protection		
		1) Subventions	91 883	103 121

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
AGRICULTURE (3), suite				
	c)	Indemnisation des dommages causés par la faune		
	1)	Subventions	5 172	5 578
	d)	Moins les sommes récupérables d'autres postes : Intérêt lié aux prêts	(14 400)	(9 700)
	e)	Agri-stabilité		
	1)	Subventions	33 845	15 496
	f)	Agri-investissement		
	1)	Subventions	15 966	16 372
	g)	Remboursement de la taxe scolaire applicable aux terres agricoles		
	1)	Subventions	22 831	22 831
	h)	Santé et bien-être des animaux : Mesures d'intervention et préparation aux situations d'urgence		
	1)	Autres dépenses	500	500
3.3	3.	Promotion de l'industrie	22 204	22 300
		Soutien de la croissance durable, de l'accès au marché et de la résilience des industries agricoles et agroalimentaires.		
	a)	Développement de l'industrie		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 589	2 676
	2)	Autres dépenses	548	548
	3)	Subventions	1 446	1 311
		Sous-total a)	4 583	4 535
	b)	Valeur ajoutée		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 122	2 236
	2)	Autres dépenses	1 502	1 532
		Sous-total b)	3 624	3 768
	c)	Salubrité et inspection des aliments		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 782	2 782
	2)	Autres dépenses	537	537
		Sous-total c)	3 319	3 319
	d)	Santé et bien-être des animaux		
	1)	Salaires et avantages sociaux	6 586	6 586
	2)	Autres dépenses	3 921	3 928
	3)	Subventions	171	164
		Sous-total d)	10 678	10 678

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
AGRICULTURE (3), suite				
3.4	4.	Production, innovation et résilience agricoles	13 629	13 489
		Favorise les écosystèmes agricoles résilients et la production durable de cultures et de bétail grâce à l'innovation, à la programmation et à la vulgarisation axées sur la science afin de faire face aux principaux défis et de saisir les occasions dans le secteur agricole.		
	a)	Agriculture durable		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 787	2 859
		2) Autres dépenses	882	560
		Sous-total a)	3 669	3 419
	b)	Production agricole		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 684	3 815
		2) Autres dépenses	876	778
		Sous-total b)	4 560	4 593
	c)	Science, innovation et vulgarisation		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 657	3 610
		2) Autres dépenses	1 397	1 521
		3) Subventions	346	346
		Sous-total c)	5 400	5 477
	d)	Programme d'encouragement à l'agriculture durable		
		1) Subventions	1 500	1 500
	e)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(1 500)	(1 500)

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
AGRICULTURE (3), suite				
3.5	5.	Plans, politiques et programmes stratégiques	13 432	14 063
		Dirige l'élaboration et la mise en œuvre de programmes et de politiques qui contribuent à un environnement propice à la compétitivité, à l'adaptabilité, à la durabilité et à la confiance du public à l'égard du secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agricoles du Manitoba.		
	a)	Politiques et mesures législatives		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 662	2 883
		2) Autres dépenses	515	523
		3) Subventions	1 119	1 119
		Sous-total a)	4 296	4 525
	b)	Analyse stratégique et soutien aux systèmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 834	2 978
		2) Autres dépenses	677	727
		Sous-total b)	3 511	3 705
	c)	Services à la clientèle et administration des programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 272	2 466
		2) Autres dépenses	353	367
		3) Subventions	3 000	3 000
		Sous-total c)	5 625	5 833

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
AGRICULTURE (3), suite				
D.N.V.	6.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées).....	1 142	1 035
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
		1) Amortissement	1 142	1 035
<hr/>				
Partie B – Investissements en immobilisations				
3.6	3.	Immobilisations	2 585	3 002
		Couvre les coûts d'acquisition de matériel.		
	a)	Actif général	2 585	3 002
<hr/>				
Partie C – Prêts et garanties				
3.7	3.	Programmes de prêts et de garanties	247 430	247 430
		Autorisation des dépenses pour répondre aux besoins en matière d'immobilisations et d'exploitation non budgétaires.		
	a)	Société des services agricoles du Manitoba	247 430	247 430

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
PROTECTION DU CONSOMMATEUR ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (8)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Gestion financière et stratégique	2 521	(6,8)	2 704
2. Programmes d'immobilisations	364 620	10,9	328 772
3. Solutions numériques et technologiques	77 887	42,0	54 848
4. Achats et chaîne d'approvisionnement	10 568	(44,8)	19 158
5. Service des communications de la sécurité publique	22 419	0,1	22 393
6. Protection du consommateur	14 827	(3,3)	15 336
Sous-total	492 842	11,2	443 211
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
7. Coûts liés aux immobilisations	42 030	3,5	40 624
Total de la Partie A – Fonctionnement	534 872	10,5	483 835
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	492 842	11,2	443 211
Subventions en capital	-	-	-
Total des crédits à voter	492 842	11,2	443 211
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	42 030	3,5	40 624
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	534 872	10,5	483 835
Partie B – Investissements en immobilisations			
8. Immobilisations			
Actif général	48 114	(14,4)	56 200
Infrastructure	-	-	-
Total des crédits à voter	48 114	(14,4)	56 200
Dépenses législatives	10 000	-	10 000
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	58 114	(12,2)	66 200
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables			
Total de la Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables	48 501	(21,9)	62 071

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
PROTECTION DU CONSOMMATEUR ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (8), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2023-2024			485 436
Transfert venant de :			
- Finances			1 091
Transfert allant à :			
- Éducation postsecondaire et Formation			(121)
- Finances			(1 782)
- Santé, Aînés et Soins de longue durée			(443)
- Logement, Lutte contre les dépendances et Lutte contre l'itinérance			(346)
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)			<u>483 835</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
PROTECTION DU CONSOMMATEUR ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (8), suite				
Partie A – Fonctionnement				
8.1	1.	Gestion financière et stratégique	2 521	2 704
		Haute direction, planification et soutien administratif pour le ministère, y compris l'établissement de politiques et de directives financières pour les programmes. Gestion des initiatives d'amélioration continue qui rehaussent les processus internes et renforcent le cadre de contrôle financier du ministère.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	23	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	600	656
		2) Autres dépenses	18	18
		Sous-total b)	618	674
	c)	Politiques stratégiques et amélioration continue		
		1) Salaires et avantages sociaux	465	540
		2) Autres dépenses	48	48
		Sous-total c)	513	588
	d)	Services administratifs, analytiques et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 265	1 298
		2) Autres dépenses	102	102
		Sous-total d)	1 367	1 400
8.2	2.	Programmes d'immobilisations.	364 620	328 772
		<i>Planification et exécution des projets d'immobilisations</i> : élabore et tient à jour un plan général pluriannuel relatif aux projets d'immobilisations; exécute et gère les projets d'immobilisations du ministère conformément au plan d'immobilisations approuvé; gère la négociation des ententes de financement d'immobilisations bilatérales et des partenariats; met en œuvre et supervise l'utilisation de méthodes novatrices de livraison et de financement des projets; fournit le soutien nécessaire pour aider la Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba à atteindre ses objectifs tels qu'ils sont définis dans la Loi sur la Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba.		
		<i>Gestion des immobilisations</i> : gère les immobilisations actuelles du gouvernement, fournit des services d'entretien pour les immobilisations détenues, offre des services d'immobilier et d'assurance au gouvernement et supervise la cession de biens immobiliers et fonciers.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
PROTECTION DU CONSOMMATEUR ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (8), suite				
	a)	Planification et exécution des projets d'immobilisations		
		1) Salaires et avantages sociaux	12 945	13 349
		2) Autres dépenses	262 206	229 330
		Sous-total avant les sommes récupérées	275 151	242 679
		3) Autres dépenses	(30 519)	(30 519)
		Total des sommes récupérées	(30 519)	(30 519)
		Sous-total a)	244 632	212 160
	b)	Gestion des immobilisations		
		1) Salaires et avantages sociaux	28 352	29 947
		2) Autres dépenses	116 577	109 606
		Sous-total avant les sommes récupérées	144 929	139 553
		3) Autres dépenses	(24 941)	(22 941)
		Total des sommes récupérées	(24 941)	(22 941)
		Sous-total b)	119 988	116 612
8.3	3.	Solutions numériques et technologiques	77 887	54 848
		Organisme central assumant la responsabilité générale des stratégies, des politiques et de la prestation de services ayant trait aux technologies numériques et de l'information pour le gouvernement du Manitoba.		
	a)	Technologies de l'information et des communications du gouvernement		
		1) Salaires et avantages sociaux	19 107	21 068
		2) Autres dépenses	137 791	119 608
		Sous-total avant les sommes récupérées	156 898	140 676
		3) Salaires et avantages sociaux	(670)	(670)
		4) Autres dépenses	(78 341)	(85 158)
		Total des sommes récupérées	(79 011)	(85 828)
		Sous-total a)	77 887	54 848
	b)	Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba	-	-

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
PROTECTION DU CONSOMMATEUR ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (8), suite				
8.4	4.	Achats et chaîne d'approvisionnement	10 568	19 158
		Gestion de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, notamment les appels d'offres publics, le perfectionnement de la gestion des catégories au sein des ministères chargés des opérations fondamentales du gouvernement et du secteur parapublic, la gestion des contrats et des programmes, et la gestion du parc automobile et des activités d'entreposage et de distribution. Gestion et actualisation du manuel relatif à l'administration des achats, administration des systèmes d'achat, analyse des données concernant les achats et supervision de l'entrepôt manitobain pour les interventions d'urgence.		
	a)	Centre d'excellence en approvisionnement		
		1) Salaires et avantages sociaux	7 175	7 566
		2) Autres dépenses	3 393	11 592
		Sous-total a)	10 568	19 158
	b)	Organisme chargé de la distribution du matériel	-	-
	c)	Organisme de gestion des véhicules gouvernementaux et de l'équipement lourd	-	-
8.5	5.	Service des communications de la sécurité publique	22 419	22 393
		Prestation de services de radiocommunication modernes qui aident les organismes manitobains de sécurité publique et de service public à répondre aux urgences de façon efficace, sûre, fiable et coordonnée.		
	a)	Service des communications de la sécurité publique		
		1) Salaires et avantages sociaux	181	155
		2) Autres dépenses	22 238	22 238
		Sous-total a)	22 419	22 393

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
PROTECTION DU CONSOMMATEUR ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (8), suite				
8.6	6.	Protection du consommateur	14 827	15 336
		La Division de la protection du consommateur soutient et protège les intérêts des consommateurs, des propriétaires d'entreprise, des locataires et des locataires, entre autres, en appliquant les dispositions législatives et en fournissant des services qui touchent la vie quotidienne de la population du Manitoba. La Division mène des enquêtes et facilite la résolution de conflits entre consommateurs et entreprises; applique les lois et les règlements qui touchent la protection du consommateur, y compris concernant la délivrance de licences aux prêteurs, aux démarcheurs et aux agences de recouvrement; procède à des enquêtes et à la médiation des conflits entre locataires et locataires, tranche ces différends, et entend les appels à ce sujet; vient en aide aux personnes qui interjettent appel des décisions rendues par la Société d'assurance publique du Manitoba en matière d'indemnisation des accidents de la route, et entend les appels à ce sujet; supervise les registres des titres fonciers et des biens personnels; délivre des certificats d'identité de base aux personnes admissibles et enregistre les données de l'état civil.		
	a)	Administration et recherche		
		1) Salaires et avantages sociaux	596	777
		2) Autres dépenses	243	243
		Sous-total a)	839	1 020
	b)	Office de la protection du consommateur		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 699	1 699
		2) Autres dépenses	422	422
		3) Subventions	113	113
		Sous-total b)	2 234	2 234
	c)	Direction de la location à usage d'habitation		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 664	4 664
		2) Autres dépenses	589	589
		Sous-total c)	5 253	5 253
	d)	Bureau des conseillers des demandeurs		
		1) Salaires et avantages sociaux	916	998
		2) Autres dépenses	107	107
		Sous-total d)	1 023	1 105
	e)	Commission d'appel des accidents de la route		
		1) Salaires et avantages sociaux	719	922
		2) Autres dépenses	149	149
		Sous-total e)	868	1 071

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
PROTECTION DU CONSOMMATEUR ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (8), suite				
	f)	Commission de la location à usage d'habitation		
	1)	Salaires et avantages sociaux	768	801
	2)	Autres dépenses	108	108
		Sous-total f)	876	909
	g)	Bureau du registraire général		
	1)	Salaires et avantages sociaux	250	260
	2)	Autres dépenses	79	79
		Sous-total g)	329	339
	h)	État civil		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 277	2 277
	2)	Autres dépenses	1 128	1 128
		Sous-total h)	3 405	3 405
	i)	Tuteur et curateur public	-	-
	j)	Entreprenariat Manitoba	-	-
D.N.V.	7.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées).....	42 030	40 624
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
	1)	Amortissement	41 706	41 508
	2)	Charge de désactualisation	1 208	-
		Sous-total avant les sommes récupérées	42 914	41 508
	3)	Amortissement	(884)	(884)
		Total des sommes récupérées	(884)	(884)
		Sous-total a)	42 030	40 624

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
PROTECTION DU CONSOMMATEUR ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (8), suite				
Partie B – Investissements en immobilisations				
8.7	8.	Immobilisations	48 114	56 200
		Acquisition de matériel et de biens corporels, projets majeurs de construction et de rénovation de bâtiments, et développement ou mise à niveau des systèmes de technologies de l'information.		
	a)	Actif général		
		1) Projets d'immobilisations centralisés	43 914	51 000
		2) Projets de technologies de l'information	4 200	5 200
		Sous-total a)	48 114	56 200
D.L.	8.1	Immobilisations (dépenses législatives)	10 000	10 000
		Restauration du palais législatif et de ses terrains.		
	a)	Actif général		
		1) Projets de restauration et de préservation du palais législatif marquant son centenaire	10 000	10 000
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables				
8.8	8.	Investissements en immobilisations des autres entités comptables.	48 501	62 071
		Développement ou mise à niveau de l'infrastructure stratégique, du matériel et des systèmes de technologies de l'information.		
	a)	Organisme de gestion des véhicules gouvernementaux et de l'équipement lourd	45 001	58 700
	b)	Organisme chargé de la distribution du matériel	3 500	3 371

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INVESTISSEMENT, COMMERCE ET RESSOURCES NATURELLES (10)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Administration et finances	8 110	(3,8)	8 433
2. Investissement et commerce	35 413	5,8	33 471
3. Développement et formation de la main-d'œuvre	128 186	(0,5)	128 865
4. Minéraux, pétrole et géoscience	15 500	0,5	15 430
5. Gérance des ressources naturelles	34 727	1,6	34 183
6. Conservation et lutte contre les incendies échappés	76 854	1,0	76 076
Sous-total	298 790	0,8	296 458
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
7. Coûts liés aux immobilisations	4 957	18,3	4 190
Total de la Partie A – Fonctionnement	303 747	1,0	300 648
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	298 790	0,8	296 458
Subventions en capital	-	-	-
Total des crédits à voter	298 790	0,8	296 458
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	4 592	10,0	4 174
Infrastructure	365	-	16
Total de la Partie A – Fonctionnement	303 747	1,0	300 648
Partie B – Investissements en immobilisations			
10. Immobilisations			
Actif général	4 985	52,1	3 277
Infrastructure	3 025	-	-
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	8 010	144,4	3 277
Partie C – Prêts et garanties			
Total de la Partie C – Prêts et garanties	40 000	100,0	20 000

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INVESTISSEMENT, COMMERCE ET RESSOURCES NATURELLES (10), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2023-2024 – Développement économique, Investissement et Commerce . . .			187 507
Transfert venant de :			
- Éducation postsecondaire et Formation			17 545
- Environnement et Changement climatique.			1 706
- Ressources naturelles et Développement du Nord			114 668
Transfert allant à :			
- Éducation postsecondaire et Formation			(15 079)
- Environnement et Changement climatique.			(142)
- Finances.			(186)
- Essor économique des peuples autochtones			(5 371)
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)			<u>300 648</u>
Partie B – Investissements en immobilisations			
Budget des dépenses publié de 2023-2024 – Développement économique, Investissement et Commerce . . .			-
Transfert venant de :			
- Ressources naturelles et Développement du Nord			<u>3 277</u>
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)			<u>3 277</u>
Partie C – Prêts et garanties			
Budget des dépenses publié de 2023-2024 – Développement économique, Investissement et Commerce . . .			35 000
Transfert allant à :			
- Essor économique des peuples autochtones			<u>(15 000)</u>
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)			<u>20 000</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INVESTISSEMENT, COMMERCE ET RESSOURCES NATURELLES (10), suite				
Partie A – Fonctionnement				
10.1	1.	Administration et finances	8 110	8 433
		Direction et coordination à l'échelle du ministère en ce qui a trait à la planification stratégique et à l'élaboration de politiques, et prestation de services financiers et de technologies de l'information dans le but d'aider le ministère et les organismes connexes.		
		Remarque : les services des finances et de l'administration constituent un service partagé fourni au ministère du Développement économique, de l'Investissement, du Commerce et des Ressources naturelles et au ministère de l'Éducation postsecondaire et de la Formation.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	47	84
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	707	726
		2) Autres dépenses	73	73
		Sous-total b)	780	799
	c)	Finances et administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 419	4 465
		2) Autres dépenses	533	558
		Sous-total c)	4 952	5 023
	d)	Politiques et initiatives stratégiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 755	1 906
		2) Autres dépenses	576	621
		Sous-total d)	2 331	2 527

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INVESTISSEMENT, COMMERCE ET RESSOURCES NATURELLES (10), suite				
10.2	2.	Investissement et commerce	35 413	33 471
		Direction des efforts du Manitoba visant à accroître les investissements et à maximiser les relations commerciales en vue de la croissance de l'économie provinciale. Approche collaborative et inclusive visant à favoriser un environnement d'affaires concurrentiel, à faire croître les marchés d'exportation, à attirer les investissements, à établir des partenariats, à soutenir les petites entreprises et le développement économique régional, et à promouvoir la réconciliation économique.		
	a)	Programmes économiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 599	2 670
		2) Autres dépenses	6 326	2 429
		3) Aide financière	9 750	9 750
		4) Subventions	17 290	16 998
		Sous-total avant les sommes récupérées	35 965	31 847
		5) Autres dépenses	(2 854)	(938)
		Total des sommes récupérées	(2 854)	(938)
		Sous-total a)	33 111	30 909
	b)	Possibilités économiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 639	1 899
		2) Autres dépenses	663	663
		Sous-total b)	2 302	2 562

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INVESTISSEMENT, COMMERCE ET RESSOURCES NATURELLES (10), suite				
10.3	3.	Développement et formation de la main-d'œuvre	128 186	128 865
		Collaboration avec les employeurs et les partenaires de la collectivité et d'autres secteurs (industrie, formation, développement économique) ainsi qu'avec les fournisseurs de services pour soutenir et maintenir une économie forte et une main-d'œuvre qualifiée. Conception et fourniture d'une gamme de programmes, de services et de voies de reconnaissance professionnelle adaptés qui soutiennent la croissance commerciale et le développement de la main-d'œuvre, et soutien de la population du Manitoba pour se préparer à un emploi durable et à faire la transition vers celui-ci.		
	a)	Services d'emploi et de formation professionnelle		
		1) Salaires et avantages sociaux	13 906	14 478
		2) Autres dépenses	2 387	2 387
		3) Aide financière	61 540	62 802
		Sous-total a)	77 833	79 667
	b)	Aide à la formation dans les entreprises et l'industrie		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 172	1 225
		2) Autres dépenses	114	114
		3) Aide financière	25 600	25 750
		Sous-total b)	26 886	27 089
	c)	Apprentissage Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 311	4 229
		2) Autres dépenses	943	943
		3) Aide financière	14 542	13 042
		Sous-total c)	19 796	18 214
	d)	Politique économique et marché du travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 294	3 518
		2) Autres dépenses	377	377
		Sous-total d)	3 671	3 895

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INVESTISSEMENT, COMMERCE ET RESSOURCES NATURELLES (10), suite				
10.4	4.	Minéraux, pétrole et géoscience	15 500	15 430
		Soutient le développement responsable des ressources minières, pétrolières et gazières, ainsi que de la production d'agrégats au Manitoba, et offre des services de développement des affaires visant à accroître l'exploration et les investissements dans le secteur des ressources naturelles du Manitoba.		
	a)	Services géologiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 330	3 343
		2) Autres dépenses	2 054	2 054
		Sous-total a)	5 384	5 397
	b)	Mines, pétrole et gaz		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 765	3 695
		2) Autres dépenses	4 745	4 745
		Sous-total b)	8 510	8 440
	c)	Développement des affaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 125	1 112
		2) Autres dépenses	231	231
		3) Subventions	250	250
		Sous-total c)	1 606	1 593
10.5	5.	Gérance des ressources naturelles	34 727	34 183
		Soutient la gérance responsable des ressources naturelles du Manitoba, notamment les poissons, les forêts, la faune et les tourbières. Veille à l'administration et à la gestion des terres domaniales. Coordonne un processus constructif de mobilisation et de consultation auprès des collectivités autochtones pour promouvoir la réconciliation économique, et soutient les activités qui favorisent la participation des Autochtones dans les secteurs des ressources naturelles.		
	a)	Administration divisionnaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	306	296
		2) Autres dépenses	105	105
		Sous-total a)	411	401

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INVESTISSEMENT, COMMERCE ET RESSOURCES NATURELLES (10), suite				
	b)	Forêts et tourbières		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 329	5 212
		2) Autres dépenses	4 894	5 038
		3) Subventions	1 377	1 377
		Sous-total b)	11 600	11 627
	c)	Terres et planification		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 153	2 087
		2) Autres dépenses	2 974	2 974
		Sous-total c)	5 127	5 061
	d)	Consultation et réconciliation		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 586	1 541
		2) Autres dépenses	1 847	1 847
		Sous-total d)	3 433	3 388
	e)	Faune		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 892	3 982
		2) Autres dépenses	2 621	2 621
		3) Subventions	173	173
		Sous-total avant les sommes récupérées	6 686	6 776
		4) Autres dépenses	(45)	(45)
		Total des sommes récupérées	(45)	(45)
		Sous-total e)	6 641	6 731
	f)	Pêche		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 056	4 016
		2) Autres dépenses	3 459	2 959
		Sous-total f)	7 515	6 975

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INVESTISSEMENT, COMMERCE ET RESSOURCES NATURELLES (10), suite				
10.6	6.	Conservation et lutte contre les incendies échappés	76 854	76 076
		La Division de la conservation et de la lutte contre les incendies échappés comprend le Service des agents de conservation et la Direction de la lutte contre les incendies échappés. Elle assure la sécurité du public et la protection des ressources naturelles du Manitoba et offre des programmes relatifs aux incendies échappés (préparation, prévention, atténuation) ainsi que des services d'extinction de ceux-ci.		
	a)	Administration divisionnaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	306	300
		2) Autres dépenses	102	102
		Sous-total a)	408	402
	b)	Service des agents de conservation		
		1) Salaires et avantages sociaux	17 612	17 003
		2) Autres dépenses	7 459	7 368
		Sous-total b)	25 071	24 371
	c)	Lutte contre les incendies échappés		
		1) Salaires et avantages sociaux	11 175	11 103
		2) Autres dépenses	26 268	26 268
		Sous-total c)	37 443	37 371
	d)	Extinction des incendies échappés		
		1) Autres dépenses	13 932	13 932
D.N.V.	7.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées)	4 957	4 190
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
		1) Amortissement	4 592	4 174
	b)	Infrastructure		
		1) Amortissement	293	16
		2) Charge de désactualisation	72	-
		Sous-total b)	365	16

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INVESTISSEMENT, COMMERCE ET RESSOURCES NATURELLES (10), suite				
Partie B – Investissements en immobilisations				
10.7	10.	Immobilisations	8 010	3 277
		<i>Actif général</i> : couvre les coûts d'acquisition de matériel.		
		<i>Infrastructure</i> : construction liée à l'infrastructure visant la lutte contre les incendies échappés et à d'autres projets d'infrastructure.		
	a)	Actif général	4 985	3 277
	b)	Infrastructure	3 025	-
Partie C – Prêts et garanties				
10.8	10.	Programmes de prêts et de garanties	40 000	20 000
		Autorisation des dépenses pour répondre aux besoins en matière d'immobilisations et d'exploitation non budgétaires.		
	a)	Société de développement du Manitoba	40 000	20 000

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
ÉDUCATION ET APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE (16)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Administration et finances.....	2 739	0,2	2 734
2. Réussite scolaire et inclusion.....	34 528	(0,4)	34 653
3. Bureau de l'éducation française.....	13 470	-	13 467
4. Rendement et obligation redditionnelle.....	13 429	(5,3)	14 176
5. Soutien aux écoles.....	1 866 290	5,9	1 762 342
6. Services ministériels.....	6 606	(37,8)	10 618
7. Apprentissage et garde des jeunes enfants.....	459 506	2,9	446 527
8. Coûts liés aux immobilisations des autres entités comptables.....	109 301	3,8	105 329
Sous-total	2 505 869	4,9	2 389 846
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
9. Coûts liés aux immobilisations.....	58	-	58
Total de la Partie A – Fonctionnement	2 505 927	4,9	2 389 904
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement.....	2 396 568	4,9	2 284 517
Subventions en capital.....	109 301	3,8	105 329
Total des crédits à voter	2 505 869	4,9	2 389 846
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général.....	58	-	58
Infrastructure.....	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	2 505 927	4,9	2 389 904
Partie D – Investissements en immobilisations d'autres entités comptables			
Total de la Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables	160 000	(38,6)	260 385

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
ÉDUCATION ET APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE (16), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2023-2024			2 386 619
Transfert venant de :			
- Familles			883
- Santé, Aînés et Soins de longue durée			2 475
Transfert allant à :			
- Finances			(73)
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)			<u>2 389 904</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE (16), suite				
Partie A – Fonctionnement				
16.1	1.	Administration et finances	2 739	2 734
		Haute direction, planification et soutien administratif pour le ministère, y compris l'établissement de politiques et de directives pour les programmes, le contrôle central, le soutien financier et la responsabilité financière.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	47	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	745	745
		2) Autres dépenses	134	134
		Sous-total b)	879	879
	c)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 654	1 654
		2) Autres dépenses	159	159
		Sous-total c)	1 813	1 813

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE (16), suite				
16.2	2.	Réussite scolaire et inclusion	34 528	34 653
		La Division assure la direction des programmes scolaires d'anglais et d'études technologiques au secondaire dans le système d'éducation de la maternelle à la 12 ^e année du Manitoba. Adhérant à la philosophie d'inclusion du Manitoba, la Division dirige l'amélioration continue en procédant aux activités de recherche, d'élaboration, de surveillance et d'évaluation touchant les programmes d'études provinciaux, les évaluations, les politiques et les normes afin d'assurer l'excellence en enseignement et en leadership. La Division assure aussi la reddition de comptes du système en surveillant la réussite et le bien-être de tous les élèves, notamment les élèves ayant différents besoins éducatifs, et en établissant des rapports à cet égard, ainsi qu'en élaborant et en surveillant des lignes directrices en matière de planification et de reddition de comptes auxquelles sont assujetties les divisions scolaires au sein du Cadre pour l'amélioration continue de la maternelle à la 12 ^e année. Elle établit et maintient des partenariats avec des organismes externes afin de soutenir l'apprentissage professionnel et collabore avec des partenaires de la petite enfance et de l'éducation postsecondaire pour renforcer les liens et soutenir les élèves et les familles pendant leur cheminement scolaire de la maternelle à la 12 ^e année, et au-delà.		
		La Division de l'excellence autochtone assure la direction et la coordination des initiatives ministérielles visant les populations autochtones dans les domaines de l'éducation et de la formation, de la recherche, de l'élaboration de politiques et de l'exécution d'initiatives stratégiques, en se fondant sur les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Ce travail est accompli dans un esprit d'inclusion, d'équité, de coopération et de consultation auprès de nombreux groupes et particuliers, comme les administrations de division scolaire, les directions d'établissement d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, le personnel éducatif, les élèves, les parents et les familles, les organismes autochtones et communautaires et d'autres ministères. La Division de l'excellence autochtone travaille en partenariat avec les organismes des Premières Nations, des Métis et des Inuits du Manitoba et bénéficie des orientations proposées par deux conseils consultatifs de la communauté autochtone.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	481	481
		2) Autres dépenses	141	141
		Sous-total a)	622	622
	b)	Manitoba School for the Deaf		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 044	3 044
		2) Autres dépenses	286	286
		3) Aide financière	80	80
		Sous-total b)	3 410	3 410

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE (16), suite				
	c)	Apprentissage et résultats		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 238	4 238
		2) Autres dépenses	5 443	5 568
		3) Subventions	632	632
		Sous-total c)	10 313	10 438
	d)	Soutien à l'inclusion		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 817	4 817
		2) Autres dépenses	1 743	1 743
		3) Subventions	7 706	7 706
		Sous-total d)	14 266	14 266
	e)	Amélioration continue		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 337	1 337
		2) Autres dépenses	327	327
		Sous-total e)	1 664	1 664
	f)	Excellence autochtone		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 295	1 295
		2) Autres dépenses	542	542
		3) Subventions	2 416	2 416
		Sous-total f)	4 253	4 253

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE (16), suite				
16.3	3.	Bureau de l'éducation française	13 470	13 467
		Élabore, examine et administre les politiques, les programmes, les priorités et les services portant sur tous les aspects de l'éducation en français au Manitoba. Conçoit et met en œuvre les programmes d'études, effectue les évaluations et produit les rapports sur la réussite des élèves. Administre en outre les accords et les programmes fédéraux entourant l'éducation en français, et conseille le ministre sur des dossiers y ayant trait.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	151	148
		2) Autres dépenses	22	22
		Sous-total a)	173	170
	b)	Enseignement et apprentissage		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 192	2 192
		2) Autres dépenses	293	293
		Sous-total b)	2 485	2 485
	c)	Soutien au système		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 728	1 728
		2) Autres dépenses	1 904	1 904
		3) Subventions	6 165	6 165
		Sous-total c)	9 797	9 797
	d)	Ressources éducatives françaises		
		1) Salaires et avantages sociaux	854	854
		2) Autres dépenses	161	161
		Sous-total d)	1 015	1 015

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE (16), suite				
16.4	4.	Rendement et obligation redditionnelle	13 429	14 176
		La Division est chargée des structures de gouvernance, des politiques et de la planification du système d'éducation de la maternelle à la 12 ^e année ainsi que de la gestion du financement et des ressources en éducation, notamment la conception de structures de financement durable. Elle supervise l'octroi des brevets d'enseignement dans la province et les exigences connexes. Elle dirige les politiques visant les études indépendantes et internationales, l'enseignement à domicile et l'apprentissage à distance, et supervisent ceux-ci. Elle veille à ce que le système d'éducation de la maternelle à la 12 ^e année se conforme aux exigences visant l'atteinte de meilleurs résultats par les élèves et rende des comptes à cet égard.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	560	560
		2) Autres dépenses	385	385
		Sous-total a)	945	945
	b)	Gouvernance et politiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 338	3 338
		2) Autres dépenses	3 296	4 043
		Sous-total b)	6 634	7 381
	c)	Financement de l'éducation		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 447	1 447
		2) Autres dépenses	3 213	3 213
		Sous-total c)	4 660	4 660
	d)	Brevets d'enseignement et normes		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 072	1 072
		2) Autres dépenses	118	118
		Sous-total d)	1 190	1 190

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE (16), suite				
16.5	5.	Soutien aux écoles	1 866 290	1 762 342
		Financement des subventions de fonctionnement aux écoles et de la part de l'employeur pour les cotisations d'exercice des enseignants.		
	a)	Subventions de fonctionnement aux écoles		
		1) Subventions	1 673 955	1 574 911
		2) Autres dépenses	2 475	2 475
		Sous-total a)	1 676 430	1 577 386
	b)	Subventions générales de soutien		
		1) Subventions	36 521	36 521
	c)	Autres subventions		
		1) Subventions	5 045	5 045
	d)	Caisse de retraite des enseignants		
		1) Autres dépenses	148 294	143 390
16.6	6.	Services ministériels	6 606	10 618
		Prestation de services de coordination au ministère pour l'aider à remplir son mandat, qui comprend notamment les initiatives prioritaires du gouvernement central, et soutien de la haute direction concernant la planification stratégique, la gestion de projets, la communication et la correspondance avec le public, ainsi que l'élaboration, la mise en œuvre, l'entretien continu et le contrôle des politiques ministérielles et des procédés administratifs. Gestion et prestation de services partagés, notamment l'analyse opérationnelle, les technologies de l'information, la préparation aux situations d'urgence, la planification de la continuité des activités, l'entretien de sites Web, la traduction, la production de documents et les relations intergouvernementales.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	296	285
		2) Autres dépenses	23	23
		Sous-total a)	319	308
	b)	Services de soutien aux activités		
		1) Salaires et avantages sociaux	682	682
		2) Autres dépenses	207	207
		Sous-total b)	889	889

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE (16), suite				
	c)	Relations sectorielles		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 992	1 992
		2) Autres dépenses	150	150
		Sous-total c)	2 142	2 142
	d)	Politique et planification		
		1) Salaires et avantages sociaux	957	957
		2) Autres dépenses	2 299	6 322
		Sous-total d)	3 256	7 279
16.7	7.	Apprentissage et garde des jeunes enfants	459 506	446 527
		Direction stratégique du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants du Manitoba, assurant la prestation d'environnements d'apprentissage précoce de haute qualité, inclusifs, sécuritaires et sains pour les enfants. La Division est chargée de l'élaboration de politiques, du financement, de la délivrance de licences aux établissements, du développement de la main-d'œuvre – y compris la reconnaissance professionnelle –, des immobilisations et de l'expansion des places, de la conception des programmes d'études – notamment les programmes de diversité et d'inclusion – et de l'établissement des compétences requises pour les programmes d'éducation et de formation.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	418	367
		2) Autres dépenses	23	23
		Sous-total a)	441	390
	b)	Politique et planification		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 707	2 642
		2) Autres dépenses	387	387
		Sous-total b)	3 094	3 029
	c)	Activités provinciales		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 738	4 738
		2) Autres dépenses	536	536
		Sous-total c)	5 274	5 274

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
ÉDUCATION ET APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE (16), suite				
	d)	Obligation redditionnelle et communication financières		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 463	2 364
	2)	Autres dépenses	1 880	1 880
	3)	Subventions	422 939	410 181
	4)	Aide financière	22 895	22 895
		Sous-total d)	450 177	437 320
	e)	Immobilisations et expansion des places		
	1)	Salaires et avantages sociaux	500	494
	2)	Autres dépenses	20	20
		Sous-total e)	520	514
16.8	8.	Coûts liés aux immobilisations des autres entités comptables Financement accordé aux divisions scolaires à des fins de remboursement du principal d'emprunts de capitaux approuvés, d'achat de matériel et d'autres dépenses en immobilisations.	109 301	105 329
	a)	Divisions scolaires		
	1)	Subventions en capital	109 301	105 329
D.N.V.	9.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées). Couvre les coûts liés aux immobilisations.	58	58
	a)	Actif général		
	1)	Amortissement	58	58

Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables

16.9	16.	Investissements en immobilisations des autres entités comptables. Développement ou mise à niveau de l'infrastructure stratégique, du matériel et des systèmes de technologies de l'information.	160 000	260 385
	a)	Divisions scolaires publiques	160 000	260 385

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
RÉGIME DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET AUTRES FRAIS (6)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Régime de retraite de la fonction publique et autres frais	28 666	(14,8)	33 652
Total de la Partie A – Fonctionnement	28 666	(14,8)	33 652
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	28 666	(14,8)	33 652
Subventions en capital	-	-	-
Total des crédits à voter	28 666	(14,8)	33 652
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	28 666	(14,8)	33 652

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié de 2023-2024	33 652
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)	<u>33 652</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
RÉGIME DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET AUTRES FRAIS (6), suite				
Partie A – Fonctionnement				
6.1	1.	Régime de retraite de la fonction publique et autres frais.	28 666	33 652
		Paiements divers relatifs à la fonction publique, y compris la part de l'employeur pour les cotisations d'exercice, les indemnités de cessation d'emploi et les autres paiements du gouvernement en tant qu'employeur.		
	a)	Coûts liés au Régime de retraite de la fonction publique		
		1) Salaires et avantages sociaux	95 658	94 458
		2) Autres dépenses	1 967	1 967
		Sous-total avant les sommes récupérées	97 625	96 425
		3) Salaires et avantages sociaux	(85 556)	(82 682)
		Total des sommes récupérées	(85 556)	(82 682)
		Sous-total a)	12 069	13 743
	b)	Autres avantages salariaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	9 911	13 516
	c)	Commission des accidents du travail – évaluations		
		1) Salaires et avantages sociaux	8 860	8 135
		2) Autres dépenses	6 685	6 393
		Sous-total avant les sommes récupérées	15 545	14 528
		3) Salaires et avantages sociaux	(8 860)	(8 135)
		Total des sommes récupérées	(8 860)	(8 135)
		Sous-total c)	6 685	6 393
	d)	Régime de pensions du Canada		
		1) Salaires et avantages sociaux	50 376	45 793
	e)	Régime d'assurance-emploi		
		1) Salaires et avantages sociaux	17 296	16 506
	f)	Assurance-vie collective de la fonction publique		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 625	2 626
	g)	Régime d'assurance prévoyant le transport par ambulance et l'hospitalisation dans une chambre à deux lits		
		1) Salaires et avantages sociaux	298	298
	h)	Impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	23 390	22 358

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
RÉGIME DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET AUTRES FRAIS (6), suite				
	i)	Régime d'assurance dentaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	9 680	9 300
		2) Autres dépenses	520	500
		Sous-total i)	10 200	9 800
	j)	Régime de soins de la vue		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 710	1 615
		2) Autres dépenses	90	85
		Sous-total j)	1 800	1 700
	k)	Programme de remboursement des médicaments délivrés sur ordonnance		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 250	4 075
		2) Autres dépenses	250	225
		Sous-total k)	4 500	4 300
	l)	Régime d'assurance-invalidité de longue durée		
		1) Salaires et avantages sociaux	13 804	12 603
		2) Autres dépenses	800	700
		Sous-total l)	14 604	13 303
	m)	Compte gestion-santé		
		1) Salaires et avantages sociaux	7 105	6 555
		2) Autres dépenses	395	345
		Sous-total m)	7 500	6 900
	n)	Moins : Somme récupérable d'autres postes		
		1) Salaires et avantages sociaux	(130 733)	(121 729)
		2) Autres dépenses	(1 855)	(1 855)
		Sous-total n)	(132 588)	(123 584)

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE (12)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Finances et services partagés	8 394	(6,4)	8 966
2. Gérance de l'environnement	21 558	-	21 558
3. Action pour le climat et innovation énergétique	3 473	-	3 473
4. Gestion des ressources hydriques	20 649	3,4	19 964
5. Parcs et sentiers	40 068	12,4	35 652
Sous-total	94 142	5,1	89 613
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
6. Coûts liés aux immobilisations	7 672	8,8	7 054
Total de la Partie A – Fonctionnement	101 814	5,3	96 667
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	94 142	5,1	89 613
Subventions en capital	-	-	-
Total des crédits à voter	94 142	5,1	89 613
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	1 077	6,4	1 012
Infrastructure	6 595	9,2	6 042
Total de la Partie A – Fonctionnement	101 814	5,3	96 667
Partie B – Investissements en immobilisations			
12. Immobilisations			
Actif général	150	(92,3)	1 957
Infrastructure	6 675	(37,7)	10 715
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	6 825	(46,1)	12 672

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE (12), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2023-2024 – Environnement et Climat			61 601
Transfert venant de :			
- Développement économique, Investissement, Commerce et Ressources naturelles			142
- Ressources naturelles et Développement du Nord			36 783
Transfert allant à :			
- Développement économique, Investissement, Commerce et Ressources naturelles			(1 706)
- Finances			(153)
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)			<u>96 667</u>
Partie B – Investissements en immobilisations			
Budget des dépenses publié de 2023-2024 – Environnement et Climat			-
Transfert venant de :			
- Ressources naturelles et Développement du Nord			<u>12 672</u>
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)			<u>12 672</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE (12), suite				
Partie A – Fonctionnement				
12.1	1.	Finances et services partagés.	8 394	8 966
		Haute direction du ministère. Prestation de services financiers, des technologies de l'information et de soutien administratif.		
		<i>Commission de protection de l'environnement</i> : évalue les répercussions environnementales des projets de développement, fait des recommandations et donne des conseils à ce sujet; enquête et fait des recherches sur les questions environnementales; entreprend des activités éducatives destinées au grand public.		
		<i>Législation, politique et coordination</i> : soutient les politiques centrales en ce qui concerne l'analyse des lois et des politiques, la mise en œuvre des initiatives stratégiques et les activités interministérielles fédérales-provinciales-territoriales.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	47	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	725	768
		2) Autres dépenses	182	182
		Sous-total b)	907	950
	c)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 628	5 058
		2) Autres dépenses	1 125	1 271
		Sous-total c)	5 753	6 329
	d)	Commission de protection de l'environnement		
		1) Salaires et avantages sociaux	387	379
		2) Autres dépenses	79	79
		Sous-total d)	466	458
	e)	Législation, politique et coordination		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 031	997
		2) Autres dépenses	190	190
		Sous-total e)	1 221	1 187

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE (12), suite				
12.2	2.	Gérance de l'environnement	21 558	21 558
		Élabore des programmes environnementaux et coordonne leur mise en œuvre. Veille à l'évaluation des répercussions environnementales des projets de développement. Offre des programmes d'intervention d'urgence en cas d'urgences environnementales.		
		Élabore des lois et des règlements, des lignes directrices, des plans et des programmes visant la protection et la gestion durables de l'environnement au Manitoba.		
	a)	Administration divisionnaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 326	1 159
		2) Autres dépenses	8 827	8 821
		3) Subventions	37	37
		Sous-total a)	10 190	10 017
	b)	Conformité et application de la loi en matière d'environnement		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 697	4 554
		2) Autres dépenses	731	725
		Sous-total b)	5 428	5 279
	c)	Autorisations environnementales		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 101	3 117
		2) Autres dépenses	504	848
		Sous-total c)	3 605	3 965
	d)	Programmes environnementaux et assainissement		
		1) Salaires et avantages sociaux	766	728
		2) Autres dépenses	1 569	1 569
		Sous-total d)	2 335	2 297

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE (12), suite				
12.3	3.	Action pour le climat et innovation énergétique	3 473	3 473
		Élabore et coordonne la feuille de route du Manitoba visant l'objectif de carboneutralité d'ici 2050, y compris en créant et en mettant en œuvre des politiques et des programmes. Collabore avec les autres ministères, les organismes du gouvernement et des intervenants externes afin de coordonner les questions relatives au climat et à l'énergie qui contribuent à faire du Manitoba un chef de file de l'énergie propre, tout en prenant des mesures audacieuses de lutte contre les changements climatiques.		
	a)	Action pour le climat et innovation énergétique		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 935	2 935
	2)	Autres dépenses	538	538
		Sous-total a)	3 473	3 473
12.4	4.	Gestion des ressources hydriques.	20 649	19 964
		Recherche scientifique, surveillance et gestion en vue de veiller à la santé et à la durabilité des bassins hydrographiques du Manitoba. Surveillance et réglementation visant à garantir la salubrité de l'eau potable du Manitoba, et délivrance de licences relatives au drainage et à l'utilisation de l'eau de façon durable.		
	a)	Administration divisionnaire		
	1)	Salaires et avantages sociaux	216	218
	2)	Autres dépenses	27	27
		Sous-total a)	243	245
	b)	Sciences de l'eau et gestion des bassins hydrographiques		
	1)	Salaires et avantages sociaux	3 661	3 732
	2)	Autres dépenses	1 478	1 450
		Sous-total b)	5 139	5 182
	c)	Licences relatives au drainage et à l'utilisation de l'eau		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 567	2 524
	2)	Autres dépenses	699	658
		Sous-total c)	3 266	3 182

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE (12), suite				
	d)	Service de l'eau potable		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 626	2 626
	2)	Autres dépenses	692	686
		Sous-total d)	3 318	3 312
	e)	Districts hydrographiques et aide à la planification		
	1)	Subventions	7 767	7 043
	f)	Initiatives de gestion des ressources hydriques		
	1)	Autres dépenses	451	480
	2)	Subventions	465	520
		Sous-total f)	916	1 000
12.5	5.	Parcs et sentiers	40 068	35 652
		Intégration de la prestation des programmes et des services liés aux parcs provinciaux, et soutien du développement du réseau de sentiers récréatifs du Manitoba.		
	a)	Administration divisionnaire		
	1)	Salaires et avantages sociaux	807	868
	2)	Autres dépenses	482	482
		Sous-total a)	1 289	1 350
	b)	Parcs		
	1)	Salaires et avantages sociaux	21 008	21 301
	2)	Autres dépenses	12 428	12 149
	3)	Subventions	5 343	852
		Sous-total b)	38 779	34 302
D.N.V.	6.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées)	7 672	7 054
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
	1)	Amortissement	1 077	1 012
	b)	Infrastructure		
	1)	Amortissement	6 278	6 042
	2)	Charge de désactualisation	317	-
		Sous-total b)	6 595	6 042

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE (12), suite				
Partie B – Investissements en immobilisations				
12.6	12.	Immobilisations	6 825	12 672
		<i>Actif général</i> : couvre les coûts d'acquisition de matériel.		
		<i>Infrastructure</i> : construction liée à l'infrastructure des parcs, à l'amélioration des emplacements de camping et à d'autres projets d'infrastructure.		
	a)	Actif général	150	1 957
	b)	Infrastructure	6 675	10 715

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
FAMILLES (9)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Administration et finances.....	5 283	(0,4)	5 305
2. Prestation de services dans les communautés.....	1 525 687	2,9	1 482 114
3. Services ministériels.....	64 124	60,4	39 970
4. Services aux enfants et aux jeunes.....	524 618	-	524 562
5. Soutien numérique, organisationnel et stratégique.....	4 022	(2,5)	4 124
Sous-total	2 123 734	3,3	2 056 075
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
6. Coûts liés aux immobilisations.....	102	(52,8)	216
Total de la Partie A – Fonctionnement	2 123 836	3,3	2 056 291
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement.....	2 123 734	3,3	2 056 075
Subventions en capital.....	-	-	-
Total des crédits à voter	2 123 734	3,3	2 056 075
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général.....	102	(52,8)	216
Infrastructure.....	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	2 123 836	3,3	2 056 291

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
FAMILLES (9), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2023-2024			2 249 329
Transfert venant de :			
- Conseil exécutif			88
Transfert allant à :			
- Éducation et Apprentissage de la petite enfance			(883)
- Finances			(152)
- Logement, Lutte contre les dépendances et Lutte contre l'itinérance			(186 847)
- Sport, Culture, Patrimoine et Tourisme			(5 244)
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)			<u>2 056 291</u>
Partie C – Prêts et garanties			
Budget des dépenses publié de 2023-2024			15 000
Transfert allant à :			
- Logement, Lutte contre les dépendances et Lutte contre l'itinérance			<u>(15 000)</u>
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)			<u>-</u>
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables			
Budget des dépenses publié de 2023-2024			67 000
Transfert allant à :			
- Logement, Lutte contre les dépendances et Lutte contre l'itinérance			<u>(67 000)</u>
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)			<u>-</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
FAMILLES (9), suite				
Partie A – Fonctionnement				
9.1	1.	Administration et finances	5 283	5 305
		Haute direction, planification, obligation redditionnelle des organismes, services de planification et de gestion financière, y compris l'examen du budget et le contrôle financier, viabilité financière et analytique stratégique, et soutien administratif général du ministère.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	47	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 204	1 084
		2) Autres dépenses	70	70
		Sous-total b)	1 274	1 154
	c)	Section de l'obligation redditionnelle et du soutien des organismes		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 283	1 309
		2) Autres dépenses	107	107
		Sous-total c)	1 390	1 416
	d)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 968	2 056
		2) Autres dépenses	247	247
		Sous-total d)	2 215	2 303
	e)	Viabilité financière et analytique stratégique		
		1) Salaires et avantages sociaux	337	370
		2) Autres dépenses	20	20
		Sous-total e)	357	390

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
FAMILLES (9), suite				
9.2	2.	Prestation de services dans les communautés	1 525 687	1 482 114
		La Division de la prestation de services dans les communautés offre un soutien en matière de gestion financière, de politique et de programme, et fournit des services pour les programmes d'aide à l'emploi, au revenu et au loyer, ainsi que les programmes et les soutiens visant les personnes handicapées, notamment les Services d'intégration communautaire des personnes handicapées et les Services aux enfants handicapés. Elle coordonne et offre des services aux enfants et aux familles à Winnipeg et dans les régions rurales au nom de la Régie générale des services à l'enfant et à la famille, et gère le Centre manitobain de développement.		
	a)	Planification stratégique et soutien des programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	947	1 005
		2) Autres dépenses	287	287
		Sous-total a)	1 234	1 292
	b)	Services sociaux régionaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	35 124	36 796
		2) Autres dépenses	5 394	5 394
		Sous-total b)	40 518	42 190
	c)	Soutien de l'emploi, du revenu et de la santé		
		1) Salaires et avantages sociaux	12 359	13 021
		2) Autres dépenses	13 400	16 155
		3) Subventions	3 543	3 543
		4) Aide financière	721 890	697 250
		Sous-total c)	751 192	729 969
	d)	Centre manitobain de développement		
		1) Salaires et avantages sociaux	6 626	20 104
		2) Autres dépenses	2 215	2 290
		Sous-total d)	8 841	22 394
	e)	Programmes de soutien des personnes handicapées et services spécialisés		
		1) Salaires et avantages sociaux	11 299	10 557
		2) Autres dépenses	821	746
		Sous-total e)	12 120	11 303
	f)	Services d'intégration communautaire des personnes handicapées		
		1) Autres dépenses	1 735	1 735
		2) Subventions	1 290	1 290
		3) Aide financière	632 517	598 807
		Sous-total f)	635 542	601 832

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
FAMILLES (9), suite				
	g)	Services aux enfants handicapés		
	1)	Autres dépenses	27 055	23 707
	2)	Subventions	10	10
	3)	Aide financière	17 831	14 831
		Sous-total g)	44 896	38 548
	h)	Services à l'enfant et à la famille de Winnipeg		
	1)	Salaires et avantages sociaux	15 710	16 515
	2)	Autres dépenses	2 012	2 012
		Sous-total h)	17 722	18 527
	i)	Services à l'enfant et à la famille des régions rurales et du Nord		
	1)	Salaires et avantages sociaux	10 250	10 802
	2)	Autres dépenses	1 372	1 257
		Sous-total i)	11 622	12 059
	j)	Transformation de l'aide à l'emploi et au revenu		
	1)	Autres dépenses	2 000	4 000
9.3	3.	Services ministériels.	64 124	39 970
		Fournit des services au ministère, y compris dans les domaines de la législation et de la politique stratégique, des relations intergouvernementales et des services d'information, de la formation ainsi que de la sécurité et de l'hygiène du travail. Soutient l'éducation et la conformité en ce qui concerne les normes d'accessibilité. Fournit des services de coordination à l'échelle gouvernementale en vue d'appuyer les programmes liés à l'innovation sociale, à la réduction de la pauvreté et à l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation foetale.		
		<i>Secrétariat pour les femmes et l'égalité des genres</i> : assure le fonctionnement du Secrétariat pour les femmes et l'égalité des genres. Promeut l'égalité des genres et la pleine participation des femmes à la société en encourageant la sensibilisation, en élaborant des politiques et des dispositions législatives, et en créant des ressources. Cela comprend le Programme de prévention de la violence fondée sur le genre, qui favorise l'élimination de la violence fondée sur le genre par le financement et la supervision d'organismes communautaires offrant des programmes et des services d'urgence.		
	a)	Soutien ministériel		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 235	2 379
	2)	Autres dépenses	3 433	3 264
	3)	Subventions	149	146
		Sous-total a)	5 817	5 789

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
FAMILLES (9), suite				
	b)	Législation et politique stratégique		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 271	1 334
		2) Autres dépenses	81	81
		3) Subventions	560	560
		Sous-total b)	1 912	1 975
	c)	Bureau du commissaire aux adultes ayant une déficience intellectuelle		
		1) Salaires et avantages sociaux	577	590
		2) Autres dépenses	99	99
		Sous-total c)	676	689
	d)	Commission d'appel des services sociaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	390	402
		2) Autres dépenses	65	65
		Sous-total d)	455	467
	e)	Bureau de l'accessibilité du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	707	744
		2) Autres dépenses	228	228
		3) Subventions	825	788
		Sous-total e)	1 760	1 760
	f)	Bureau de l'innovation sociale		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 173	1 204
		2) Autres dépenses	247	547
		Sous-total f)	1 420	1 751
	g)	Secrétariat pour les femmes et l'égalité des genres		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 062	1 178
		2) Autres dépenses	22 585	21 150
		3) Subventions	26 559	3 628
		4) Aide financière	1 878	1 583
		Sous-total g)	52 084	27 539

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
FAMILLES (9), suite				
9.4	4.	Services aux enfants et aux jeunes	524 618	524 562
		Soutien des stratégies de prévention et d'intervention précoces, fondées sur des données probantes, pour les enfants et les jeunes.		
		Orientation stratégique, financement et soutien des quatre régies de services à l'enfant et à la famille, lesquelles offrent un éventail exhaustif de services d'intervention précoce, de prévention, de protection des enfants et de réunification par l'entremise de leurs offices autorisés. Administration de services centralisés qui aident les offices et les organismes communautaires à veiller au bien-être des enfants, des jeunes et des familles. Soutien des réorientations opérationnelles requises pour l'établissement de fournisseurs de services autochtones sous gouvernance autochtone.		
		<i>Bureau du transfert de responsabilités à la gouvernance autochtone</i> : Responsable de domaines clés liés à la législation fédérale en matière de bien-être des enfants et à la compétence autochtone, y compris de discussions sur les accords de coordination trilatérale avec le Canada et les gouvernements autochtones. Soutien du gouvernement du Manitoba et du système provincial de services à l'enfant et à la famille sur le plan de l'adaptation aux services offerts en vertu des lois autochtones, ainsi que des négociations et de la communication intergouvernementales.		
	a)	Initiatives stratégiques et soutien des programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 027	2 976
		2) Autres dépenses	151	151
		Sous-total a)	3 178	3 127
	b)	Services de protection des enfants		
		1) Salaires et avantages sociaux	6 054	5 972
		2) Autres dépenses	27 658	27 658
		3) Subventions	7 538	7 538
		4) Aide financière	75 527	75 705
		Sous-total b)	116 777	116 873
	c)	Régies de services à l'enfant et à la famille		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 112	2 062
		2) Subventions	358 204	358 204
		3) Aide financière	43 430	43 430
		Sous-total c)	403 746	403 696
	d)	Bureau du transfert de responsabilités à la gouvernance autochtone		
		1) Salaires et avantages sociaux	861	810
		2) Autres dépenses	56	56
		Sous-total d)	917	866

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
FAMILLES (9), suite				
9.5	5.	Soutien numérique, organisationnel et stratégique	4 022	4 124
		Exécute et soutient le travail du ministère en matière de transformation et de gouvernement numérique, en collaboration avec des partenaires intergouvernementaux et externes. Gère le portefeuille et les projets, et fournit des services de soutien organisationnel, de gestion du changement, de durabilité numérique, d'amélioration continue, de consolidation des relations avec les intervenants, de recherche et de consultation stratégique.		
	a)	Bureau de conseils stratégiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	639	699
		2) Autres dépenses	63	63
		Sous-total a)	702	762
	b)	Bureau de gestion des projets		
		1) Salaires et avantages sociaux	659	671
		2) Autres dépenses	136	136
		Sous-total b)	795	807
	c)	Direction des services de soutien aux activités		
		1) Salaires et avantages sociaux	958	988
		2) Autres dépenses	1 567	1 567
		Sous-total c)	2 525	2 555
D.N.V.	6.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées)	102	216
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
		1) Amortissement	102	216

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
FINANCES (7)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Administration et finances	8 263	(2,7)	8 488
2. Services ministériels	2 096	5,5	1 987
3. Politique et recherche financières	2 518	(4,4)	2 633
4. Communications et mobilisation	8 694	-	8 694
5. Trésorerie	2 497	(2,4)	2 559
6. Taxes et impôts	16 986	2,8	16 516
7. Secrétariat du Conseil du Trésor	10 908	1,3	10 771
8. Secrétariat chargé du développement communautaire et économique	1 738	(4,9)	1 827
9. Affaires intergouvernementales	3 023	2,8	2 941
10. Secrétariat pour la réconciliation avec les peuples autochtones	10 906	13,2	9 634
Sous-total	67 629	2,4	66 050
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
11. Coûts liés aux immobilisations	337	-	337
Total de la Partie A – Fonctionnement	67 966	2,4	66 387
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	67 629	2,4	66 050
Subventions en capital	-	-	-
Total des crédits à voter	67 629	2,4	66 050
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	337	-	337
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	67 966	2,4	66 387
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables			
Total de la Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables	706 384	-	-

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
FINANCES (7), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2023-2024			54 226
Transfert venant de :			
- Conseil exécutif			860
- Protection du consommateur et Services gouvernementaux			1 782
- Développement économique, Investissement, Commerce et Ressources naturelles			186
- Éducation et Apprentissage de la petite enfance			73
- Environnement et Changement climatique			153
- Familles			152
- Santé, Aînés et Soins de longue durée			153
- Réconciliation avec les peuples autochtones et Relations avec le Nord			11 434
- Justice			373
- Relations avec les municipalités et le Nord			167
- Transport et Infrastructure			90
Transfert allant à :			
- Conseil exécutif			(52)
- Protection du consommateur et Services gouvernementaux			(1 091)
- Essor économique des peuples autochtones			(600)
- Travail et Immigration			(106)
- Relations avec les municipalités et le Nord			(1 200)
- Commission de la fonction publique			(213)
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)			<u>66 387</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
Partie A – Fonctionnement				
7.1	1.	Administration et finances	8 263	8 488
		Haute direction et gestion du ministère des Finances.		
		Services financiers communs et supervision du contrôle financier pour divers ministères. Fonctions centralisées d'administration et de traitement relatives aux comptes fournisseurs centraux, aux services de paie centraux et au rapprochement bancaire.		
		<i>Régie des services publics</i> : tribunal administratif quasi judiciaire indépendant qui a un pouvoir de surveillance des services publics et des organismes désignés par la loi. Tient compte des répercussions pour les consommateurs et des exigences financières des services publics lors de l'approbation des tarifs.		
		<i>Office des services financiers du Manitoba</i> : protège les investisseurs manitobains et favorise des marchés financiers et immobiliers dynamiques et compétitifs qui contribuent au développement économique, tout en encourageant le public à avoir confiance en ces marchés. Fournit un cadre réglementaire pour le secteur des assurances, les sociétés de fiducie et sociétés de prêt, les credit unions et les caisses populaires, et les coopératives en activité au Manitoba.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	47	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	930	932
		2) Autres dépenses	89	89
		Sous-total b)	1 019	1 021
	c)	Finances centrales		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 660	4 797
		2) Autres dépenses	906	1 406
		Sous-total avant les sommes récupérées	5 566	6 203
		3) Autres dépenses	(560)	(560)
		Total des sommes récupérées	(560)	(560)
		Sous-total c)	5 006	5 643
	d)	Régie des services publics		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 386	1 077
		2) Autres dépenses	805	705
		Sous-total d)	2 191	1 782
	e)	Office des services financiers du Manitoba	-	-

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
7.2	2.	Services ministériels.....	2 096	1 987
		Prestation de services de coordination au ministère pour l'aider à remplir son mandat, qui comprend notamment les initiatives prioritaires du gouvernement central, et soutien de la haute direction concernant la planification stratégique, la gestion de projets, la communication et la correspondance avec le public, ainsi que l'élaboration, la mise en œuvre, l'entretien continu et le contrôle des politiques ministérielles et des procédés administratifs. Fonctions de gouvernance et de gestion de l'obligation redditionnelle pour des sociétés d'État définies.		
	a)	Services ministériels		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 796	1 687
		2) Autres dépenses	300	300
		Sous-total a)	2 096	1 987
7.3	3.	Politique et recherche financières.....	2 518	2 633
		Recherche, analyse et soutien relativement aux politiques économiques, financières et fiscales au niveau local, national et international notamment en ce qui concerne les incidences et les projets de nature financière. Soutien au ministère et au gouvernement en ce qui a trait à la modélisation et à la recherche financières.		
	a)	Politique et recherche financières		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 281	2 396
		2) Autres dépenses	237	237
		Sous-total a)	2 518	2 633

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
7.4	4.	Communications et mobilisation	8 694	8 694
		Met en œuvre des politiques et des pratiques de communications et de mobilisation de haute qualité à l'échelle du gouvernement; fournit des services de communications et de mobilisation aux ministères et aux organismes du gouvernement, notamment en ce qui concerne la planification des communications stratégiques, l'information et les consultations publiques, les communications et la mobilisation liées au personnel, la participation et le soutien médiatiques, et la planification et les achats publicitaires. En outre, assure l'administration de l'accès à l'information et la protection de la vie privée à l'échelle du gouvernement, soutient le site Manitoba.ca et gère les activités du centre de contact central.		
	a)	Communications et mobilisation		
		1) Salaires et avantages sociaux	6 778	6 778
		2) Autres dépenses	2 677	2 677
		Sous-total avant les sommes récupérées	9 455	9 455
		3) Autres dépenses	(761)	(761)
		Total des sommes récupérées	(761)	(761)
		Sous-total a)	8 694	8 694
7.5	5.	Trésorerie	2 497	2 559
		Gère les programmes d'emprunt, les ressources de trésorerie, les investissements et le service de la dette du gouvernement et d'organismes du gouvernement.		
	a)	Trésorerie		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 351	2 413
		2) Autres dépenses	146	146
		Sous-total a)	2 497	2 559

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
7.6	6.	Taxes et impôts	16 986	16 516
		Assure l'administration et la perception efficaces des recettes fiscales provinciales. Fournit des renseignements et réalise des audits et des enquêtes afin de promouvoir et d'assurer le respect des lois fiscales par les contribuables.		
	a)	Administration des taxes et des impôts		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 712	3 800
		2) Autres dépenses	2 859	2 070
		Sous-total a)	6 571	5 870
	b)	Information fiscale		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 152	2 187
		2) Autres dépenses	202	202
		Sous-total b)	2 354	2 389
	c)	Audit		
		1) Salaires et avantages sociaux	7 262	7 458
		2) Autres dépenses	783	783
		Sous-total c)	8 045	8 241
	d)	Commission d'appel des impôts et des taxes		
		1) Autres dépenses	16	16

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
7.7	7.	Secrétariat du Conseil du Trésor	10 908	10 771
		Fournit des services d'analyse au Conseil du Trésor en vue d'aider ce dernier à exercer ses responsabilités de gestion financière et d'examen des structures administratives et des programmes en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques, y compris l'harmonisation des décisions de principe et des plans financiers à long terme du gouvernement. Analyse et surveille les mesures de la performance des programmes et la situation financière du gouvernement du Manitoba. Planifie et coordonne le processus budgétaire, examine les initiatives stratégiques et les programmes ciblés et coordonne l'usage de la mesure de la performance à l'échelle du gouvernement. Établit et supervise le contrôle financier et la politique de gestion financière du gouvernement. Fournit des services de consultation et d'audit interne aux ministères et aux organismes du gouvernement en ce qui a trait aux contrôles internes. Prépare le sommaire des comptes publics pour le gouvernement conformément aux Normes comptables pour le secteur public. Évalue et supervise les politiques et les systèmes de comptabilité et de gestion financière à l'échelle du gouvernement pour présenter des états financiers sommaires qui font état de la situation financière réelle du gouvernement du Manitoba.		
	a)	Secrétariat du Conseil du Trésor		
		1) Salaires et avantages sociaux	9 639	9 795
		2) Autres dépenses	1 269	976
		Sous-total a)	10 908	10 771
7.8	8.	Secrétariat chargé du développement communautaire et économique	1 738	1 827
		Fournit des conseils et du soutien au Cabinet visant l'avancement des initiatives économiques majeures du gouvernement.		
	a)	Secrétariat chargé du développement communautaire et économique		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 338	1 427
		2) Autres dépenses	400	400
		Sous-total a)	1 738	1 827

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
7.9	9.	Affaires intergouvernementales	3 023	2 941
		Fournit des conseils stratégiques et des services d'analyse et de soutien concernant les priorités et les questions liées aux relations du Manitoba avec le gouvernement fédéral et les autres gouvernements provinciaux et territoriaux; aux relations, activités et intérêts internationaux; et aux politiques et ententes nationales et internationales en matière de commerce.		
	a)	Relations fédérales-provinciales		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 342	2 260
		2) Autres dépenses	681	681
		Sous-total a)	3 023	2 941
7.10	10.	Secrétariat pour la réconciliation avec les peuples autochtones.	10 906	9 634
		Direction des mesures prises par le Manitoba en matière de réconciliation. Élaboration de politiques et de travaux de recherche, coordination d'initiatives intergouvernementales et réalisation d'initiatives stratégiques. Surveillance de l'application de la Loi sur la réconciliation, et direction de la planification de la mobilisation complexe avec les Autochtones faisant intervenir plusieurs ministères.		
	a)	Haute administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	968	965
		2) Autres dépenses	85	85
		Sous-total a)	1 053	1 050
	b)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	223	213
		2) Autres dépenses	10	10
		Sous-total b)	233	223
	c)	Santé, justice et services sociaux des Autochtones		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 121	1 073
		2) Autres dépenses	235	185
		3) Subventions	2 802	1 552
		Sous-total c)	4 158	2 810
	d)	Terres et ressources		
		1) Salaires et avantages sociaux	695	729
		2) Autres dépenses	70	70
		Sous-total d)	765	799

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
FINANCES (7), suite				
	e)	Mobilisation et codéveloppement		
	1)	Salaires et avantages sociaux	472	527
	2)	Autres dépenses	25	25
	3)	Subventions	500	500
		Sous-total e)	997	1 052
	f)	Fonds des initiatives de réconciliation avec les peuples autochtones		
	1)	Subventions	3 700	3 700
		Sous-total f)	3 700	3 700
D.N.V.	11.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées)	337	337
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
	1)	Amortissement	337	337
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables				
7.11	7.	Investissements en immobilisations des autres entités comptables	706 384	-
		Développement ou mise à niveau de l'infrastructure stratégique, du matériel et des systèmes de technologies de l'information.		
	a)	Régie de l'hydro-électricité du Manitoba	706 384	654 111
	b)	Moins : Autofinancement par la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba	-	(654 111)

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
SANTÉ, ÂÎNÉS ET SOINS DE LONGUE DURÉE (21)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Finances	7 226	(12,4)	8 251
2. Politique et planification de la santé	13 244	(3,0)	13 657
3. Assurances	14 579	(4,9)	15 327
4. Santé publique	32 750	2,2	32 057
5. Performance et supervision	11 528	(4,6)	12 078
6. Âînés et soins de longue durée	39 104	4,2	37 529
7. Stratégie et administration ministérielles	788	(4,9)	829
8. Financement des offices de la santé	4 772 003	8,4	4 404 223
9. Services de santé provinciaux	306 014	30,9	233 749
10. Services médicaux	1 846 159	24,5	1 483 069
11. Régime d'assurance-médicaments	450 099	1,6	442 899
12. Coûts liés aux immobilisations des autres entités comptables	207 890	-	207 890
Sous-total	7 701 384	11,8	6 891 558
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
13. Coûts liés aux immobilisations	299	(32,5)	443
Total de la Partie A – Fonctionnement	7 701 683	11,7	6 892 001
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	7 493 494	12,1	6 683 668
Subventions en capital	207 890	-	207 890
Total des crédits à voter	7 701 384	11,8	6 891 558
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	299	(32,5)	443
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	7 701 683	11,7	6 892 001

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
SANTÉ, AÎNÉS ET SOINS DE LONGUE DURÉE (21), suite			
Partie B – Investissements en immobilisations			
21. Immobilisations			
Actif général	-	-	950
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	-	-	950
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables			
Total de la Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables	524 954	81,7	288 913

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
SANTÉ, AÎNÉS ET SOINS DE LONGUE DURÉE (21), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2023-2024 – Santé			6 778 233
Transfert venant de :			
- Conseil exécutif			289
- Protection du consommateur et Services gouvernementaux			443
- Logement, Lutte contre les dépendances et Lutte contre l'itinérance			22 829
- Aînés et soins de longue durée			93 271
Transfert allant à :			
- Éducation et Apprentissage de la petite enfance			(2 475)
- Finances			(153)
- Logement, Lutte contre les dépendances et Lutte contre l'itinérance			(436)
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)			<u>6 892 001</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
SANTÉ, ÂÎNÉS ET SOINS DE LONGUE DURÉE (21), suite				
Partie A – Fonctionnement				
21.1	1.	Finances.....	7 226	8 251
		Haute direction et services centralisés de planification, de gestion financière et de contrôle financier. Supervision de l'allocation des ressources budgétaires relatives au système de santé et de la performance organisationnelle au moyen d'une mise en service structurée des programmes et des services offerts par les organismes de prestation de services de santé. Prestation de conseils et de services de gestion des finances et de soutien au ministère.		
		<i>Contrôle financier</i> : se charge de la gestion et de la surveillance de la planification financière intégrée, du contrôle financier ainsi que des services budgétaires et comptables, et élabore des politiques, des procédures et des systèmes financiers conformément aux priorités et aux politiques du gouvernement.		
		<i>Mise en service sur le plan financier</i> : planifie et supervise l'affectation des fonds médicaux, d'exploitation et d'immobilisations aux organismes de prestation de services de santé conformément aux politiques du gouvernement. Surveille la performance financière des organismes de prestation de services de santé et en fait rapport.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	47	84
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 128	1 800
		2) Autres dépenses	217	271
		Sous-total b)	1 345	2 071
	c)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	551	569
		2) Autres dépenses	26	26
		Sous-total c)	577	595

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
SANTÉ, ÂÎNÉS ET SOINS DE LONGUE DURÉE (21), suite				
	d)	Contrôle financier		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 020	2 079
	2)	Autres dépenses	168	168
	3)	Subventions	438	438
		Sous-total d)	2 626	2 685
	e)	Mise en service sur le plan financier		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 528	2 713
	2)	Autres dépenses	103	103
		Sous-total e)	2 631	2 816
21.2	2.	Politique et planification de la santé	13 244	13 657
		Soutien au gouvernement visant l'élaboration de solutions et d'objectifs en matière de politiques pour le système de prestation de soins de santé, et mise en œuvre et supervision de l'orientation gouvernementale. Gestion de la planification du ministère, du système, de la main-d'œuvre et de l'infrastructure, et des prévisions à l'échelle du système de prestation de soins de santé. Prestation de conseils pour l'élaboration, la mise en œuvre et la surveillance de politiques.		
		<i>Infrastructure</i> : fournit des conseils et des recommandations aux décideurs gouvernementaux sur la question des investissements dans l'infrastructure de santé, et surveille les progrès et l'état d'achèvement de projets particuliers et du programme d'immobilisations dans son ensemble. Élabore des options relatives aux politiques et au programme d'immobilisations afin que l'infrastructure soutienne la prestation continue de soins de santé partout dans la province.		
		<i>Planification et gestion du savoir</i> : supervise la planification du système de santé pour assurer son intégration stratégique et son harmonisation avec les activités du ministère et le mandat du gouvernement. Veille à ce que la structure et la gouvernance du ministère et du système de santé favorisent l'intégration des services de santé, ainsi que la coordination des réponses ministérielles aux enquêtes, aux audits, aux propositions et à la responsabilisation en matière de réglementation. Effectue des analyses prospectives et donne des conseils concernant les questions, les tendances et les pratiques exemplaires actuelles et émergentes en matière de santé et de personnel de santé.		
		<i>Politiques et normes</i> : entreprend des activités en vue d'élaborer et de fournir des conseils stratégiques et des solutions concernant une vaste gamme de questions ayant trait au système de santé et aux décisions stratégiques gouvernementales. Gère la conception et l'élaboration des différentes formes de politiques afin de soutenir l'obligation redditionnelle relative aux orientations gouvernementales. Surveille la conformité du système de santé aux politiques et l'atteinte des objectifs stratégiques.		
		<i>Qualité et expérience citoyenne</i> : veille à la qualité du système de santé, notamment en ce qui concerne la prestation de soins axés sur les patients, la sécurité des patients, le processus d'agrément et la participation du public.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
SANTÉ, AÎNÉS ET SOINS DE LONGUE DURÉE (21), suite				
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	279	292
		2) Autres dépenses	66	66
		Sous-total a)	345	358
	b)	Infrastructure		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 266	1 300
		2) Autres dépenses	3 268	3 268
		Sous-total b)	4 534	4 568
	c)	Planification et gestion du savoir		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 226	2 483
		2) Autres dépenses	1 720	1 687
		3) Subventions	97	97
		Sous-total c)	4 043	4 267
	d)	Politiques et normes		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 308	1 527
		2) Autres dépenses	1 178	1 136
		3) Subventions	4	4
		Sous-total d)	2 490	2 667
	d)	Qualité et expérience citoyenne		
		1) Salaires et avantages sociaux	697	697
		2) Autres dépenses	1 135	1 100
		Sous-total e)	1 832	1 797

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
SANTÉ, AÎNÉS ET SOINS DE LONGUE DURÉE (21), suite				
21.3	3.	Assurances..... Établissement et administration des prestations comme le prescrit la Loi canadienne sur la santé, ainsi que des prestations financées par le gouvernement provincial comme le prescrivent la Loi sur l'assurance-maladie, la Loi sur les pharmacies et la Loi sur l'aide à l'achat de médicaments sur ordonnance. Établissement et surveillance des politiques, normes et processus administratifs ministériels. <i>Services du ministère</i> : élabore et soutient l'harmonisation avec les politiques administratives, les processus et les normes, et dirige les communications ministérielles, l'exploitation, ainsi que les efforts en matière de bien-être, de participation, de diversité et d'inclusion du personnel. Fournit du soutien administratif, technologique et logistique au ministère de la Santé, des Aînés et des Soins de longue durée et au ministère du Logement, de la Lutte contre les dépendances et de la Lutte contre l'itinérance. <i>Services non assurés</i> : planifie, gère et administre les prestations financées par le gouvernement provincial et offertes en plus de celles requises par la Loi canadienne sur la santé. Procède à l'établissement des critères d'admissibilité, aux améliorations des services, aux modifications législatives et à la conception du régime de prestations connexe pour soutenir les objectifs et les priorités du gouvernement en matière de prestation de soins de santé. <i>Services assurés</i> : planifie, gère et surveille l'inscription des résidents du Manitoba pour les prestations et les paiements à l'acte aux fournisseurs de soins de santé assurés en vertu du régime d'assurance-maladie provincial. Interprète et explique les prestations offertes en vertu du régime d'assurance-maladie provincial pour conseiller et orienter les organismes de prestation de services et assurer l'harmonisation avec les exigences de la Loi canadienne sur la santé. Formule des politiques, conçoit le régime de prestations et établit les modifications législatives correspondantes dans le but de soutenir les objectifs et les priorités du gouvernement en matière de prestation de soins de santé. Soutient l'élaboration des mandats de négociation pour les fournisseurs de soins de santé, les associations professionnelles et d'autres régimes provinciaux. <i>Rémunération médicale et stratégie</i> : dirige la supervision de la planification du système de santé en matière de rémunération des médecins (rémunération médicale) et des dépenses pour les services assurés. Assure l'harmonisation avec les politiques gouvernementales prioritaires et les exigences cliniques du système de santé.	14 579	15 327

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
SANTÉ, ÂÎNÉS ET SOINS DE LONGUE DURÉE (21), suite				
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	272	271
		2) Autres dépenses	39	39
		Sous-total a)	311	310
	b)	Services du ministère		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 291	2 401
		2) Autres dépenses	350	350
		Sous-total b)	2 641	2 751
	c)	Services non assurés		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 905	4 243
		2) Autres dépenses	579	575
		3) Subventions	414	414
		Sous-total c)	4 898	5 232
	d)	Services assurés		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 483	5 779
		2) Autres dépenses	1 057	1 057
		Sous-total d)	6 540	6 836
	e)	Rémunération médicale et stratégie		
		1) Salaires et avantages sociaux	129	138
		2) Autres dépenses	60	60
		Sous-total e)	189	198

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
SANTÉ, AÎNÉS ET SOINS DE LONGUE DURÉE (21), suite				
21.4	4.	Santé publique	32 750	32 057
		<p>Direction stratégique et surveillance des programmes et des services des soins de santé au Manitoba, en plus des Relations intergouvernementales et avec la communauté autochtone, administration des responsabilités en vertu de la Loi sur la protection des personnes recevant des soins, des normes relatives aux soins de longue durée et d'urgence, et des fonctions de délivrance de permis; administration des mandats législatifs du ministre de la Santé, des Aînés et des Soins de longue durée, notamment l'élaboration de lois et de règlements ou la modification de dispositions existantes. La Santé publique est aussi responsable de la prestation directe de services aux populations autochtones, notamment la gestion des trois postes de soins infirmiers dans le Nord.</p> <p><i>Population et santé publique</i> : en collaboration avec le Bureau du médecin hygiéniste en chef du Manitoba, dirige les fonctions d'élaboration de politiques, de planification, de surveillance et de leadership clinique relativement à la population et au système de santé public, pour promouvoir la santé de la population; dirige et coordonne le système de santé relativement aux questions de santé publique émergentes; et veille à ce que les services de protection de la santé soient fournis.</p> <p><i>Relations intergouvernementales et avec la communauté autochtone</i> : offre de l'appui et des conseils en matière de politiques, favorise les relations et les échanges avec les dirigeants et les organismes autochtones ainsi qu'avec l'ensemble du système de santé pour collaborer sur les initiatives de santé autochtones et promouvoir les interfaces efficaces des services de santé qui sont fournis par plusieurs gouvernements. Coordonne l'information et les conseils stratégiques en soutien aux travaux des tables de concertation sur la santé des ministères et des sous-ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux.</p> <p><i>Bureau du médecin hygiéniste en chef du Manitoba</i> : assure une direction coordonnée et intégrée en matière de santé publique pour les services et les programmes de santé publique à l'échelle régionale et provinciale, y compris en s'acquittant des rôles et des responsabilités énoncés dans la Loi sur la santé publique aux fins de promotion et de protection de la santé de la population.</p> <p><i>Secrétariat législatif</i> : facilite l'élaboration et la modification de lois ou de règlements qui relèvent du ministre de la Santé, des Aînés et des Soins de longue durée. Fournit de l'information et des conseils relativement à l'application des lois et des règlements.</p> <p><i>Délivrance des permis et conformité</i> : assure la conformité du système de santé avec les lois, les politiques et les normes provinciales applicables pour veiller au maintien d'environnements sécuritaires pour les patients. Applique la Loi sur la protection des personnes recevant des soins, notamment en recevant les signalements de négligence et de mauvais traitements présumés des patients dans les établissements de soins de santé désignés. Supervise l'octroi de permis aux services médicaux d'urgence et aux foyers de soins personnels.</p>		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
SANTÉ, ÂÎNÉS ET SOINS DE LONGUE DURÉE (21), suite				
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	321	336
		2) Autres dépenses	77	77
		Sous-total a)	398	413
	b)	Population et santé publique		
		1) Salaires et avantages sociaux	10 218	9 859
		2) Autres dépenses	8 182	7 173
		3) Subventions	1 109	1 109
		Sous-total b)	19 509	18 141
	c)	Relations intergouvernementales et avec la communauté autochtone		
		1) Salaires et avantages sociaux	933	1 015
		2) Autres dépenses	512	509
		Sous-total c)	1 445	1 524
	e)	Bureau du médecin hygiéniste en chef du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	6 840	7 378
		2) Autres dépenses	398	398
		Sous-total d)	7 238	7 776
	e)	Secrétariat législatif		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 295	1 338
		2) Autres dépenses	264	264
		Sous-total e)	1 559	1 602
	f)	Délivrance des permis et conformité		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 423	2 423
		2) Autres dépenses	178	178
		Sous-total f)	2 601	2 601

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
SANTÉ, AÎNÉS ET SOINS DE LONGUE DURÉE (21), suite				
21.5	5.	Performance et supervision	11 528	12 078
		Supervision de la performance du système de soins de santé par la mise en service sur le plan des services de santé, la gestion des renseignements médicaux et l'analytique, ainsi que par l'administration de cadres de travail en matière de gestion de la performance, de gestion des risques et de reddition de comptes. Fourniture de services de santé mentale et de lutte contre les dépendances au ministère du Logement, de la Lutte contre les dépendances et de la Lutte contre l'itinérance.		
		<i>Gestion de l'obligation redditionnelle</i> : fournit du leadership quant à la surveillance, à l'évaluation et au suivi de la performance à l'échelle du système, en effectuant des analyses, en gérant la performance et en rendant compte des résultats.		
		<i>Mise en service sur le plan des services de santé</i> : dirige l'élaboration, l'exécution et les responsabilités en ce qui concerne les accords de mise en service conclus avec les organismes subventionnés et les organismes de prestation de services.		
		<i>Analytique et gestion de l'information</i> : dirige et gère le service provincial commun d'analytique et de gestion de l'information, qui vise à fournir de l'information exacte et en temps utile aux décideurs à l'échelle du système de soins de santé.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	254	260
		2) Autres dépenses	67	67
		Sous-total a)	321	327
	b)	Gestion de l'obligation redditionnelle		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 236	1 265
		2) Autres dépenses	83	83
		Sous-total b)	1 319	1 348
	c)	Mise en service sur le plan des services de santé		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 511	1 664
		2) Autres dépenses	91	91
		Sous-total c)	1 602	1 755
	d)	Analytique et gestion de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	7 444	7 806
		2) Autres dépenses	842	842
		Sous-total d)	8 286	8 648

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
SANTÉ, ÂÎNÉS ET SOINS DE LONGUE DURÉE (21), suite				
21.6	6.	Aînés et soins de longue durée.....	39 104	37 529
		Fournit au ministre des conseils, du soutien analytique et un appui aux initiatives pour la mise en œuvre de mesures visant les personnes âgées et la défense de leurs intérêts ainsi que de soins de longue durée.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	176	186
		2) Autres dépenses	10	10
		Sous-total a)	186	196
	b)	Aînés et soins de longue durée		
		1) Salaires et avantages sociaux	471	486
		2) Autres dépenses	38 447	36 847
		Sous-total b)	38 918	37 333

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
SANTÉ, ÂÎNÉS ET SOINS DE LONGUE DURÉE (21), suite				
21.7	7.	Stratégie et administration ministérielles	788	829
		Haute direction, planification, direction de projets et fourniture de services centralisés de planification stratégique et d'orientation des politiques et des programmes ministériels. Il s'agit notamment de politiques stratégiques, de conseils ministériels et d'orientation concernant les attributions financières et l'obligation redditionnelle du ministère, en étroite collaboration avec la Division des finances du ministère. Direction et gestion des initiatives stratégiques concernant les priorités ministérielles et les projets stratégiques interministériels, fourniture de conseils stratégiques complexes et hautement spécialisés, et soutien de la haute direction du ministère.		
		<i>Programme de science des données</i> : organisme central offrant du soutien aux ministères du gouvernement du Manitoba et au secteur parapublic quant à l'utilisation de données dans le cadre de projets complexes qui engendrent des données probantes, ainsi que d'outils servant à éclairer la prise de décisions et la prestation de services. Responsable provincial du Manitoba pour les questions liées à l'utilisation de données et d'éléments de preuve, à l'apprentissage machine et à l'intelligence artificielle.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	375	386
		2) Autres dépenses	-	-
		Sous-total a)	375	386
	b)	Programme de science des données		
		1) Salaires et avantages sociaux	389	419
		2) Autres dépenses	24	24
		Sous-total b)	413	443

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
SANTÉ, AÎNÉS ET SOINS DE LONGUE DURÉE (21), suite				
21.8	8.	Financement des offices de la santé.	4 772 003	4 404 223
		<i>Soins de courte durée – Financement des organismes de prestation de services :</i> finance les offices de la santé, Action cancer Manitoba et Soins communs pour la prestation de services dans les milieux de soins de courte durée. Le financement du secteur des soins de courte durée comprend le financement de fonctionnement lié à la rémunération, aux fournitures et aux médicaments requis pour exploiter des établissements ou exécuter des programmes de soins de courte durée.		
		<i>Soins de longue durée – Financement des organismes de prestation de services :</i> finance les offices de la santé pour la prestation de services aux foyers de soins personnels autorisés dans la province. Le financement du secteur des soins de longue durée comprend le financement de fonctionnement lié à la rémunération, aux fournitures et aux médicaments requis pour exploiter des établissements de soins de longue durée.		
		<i>Soins à domicile – Financement des organismes de prestation de services :</i> finance les offices de la santé pour la prestation des soins à domicile et des services connexes requis pour améliorer les soins aux patients à la maison. Le financement du secteur des soins à domicile comprend essentiellement le financement de la rémunération et du coût des fournitures.		
		<i>Services de santé communautaire – Financement des organismes de prestation de services :</i> finance les offices de la santé et Soins communs pour la prestation de services par l'intermédiaire des organismes de la santé communautaire.		
		<i>Services d'intervention et de transport d'urgence – Financement des organismes de prestation de services :</i> finance Soins communs pour la prestation des Services d'intervention d'urgence à l'échelle de la province, et finance les offices de la santé pour la prestation du Programme de transport des malades du Nord.		
	a)	Soins de courte durée – Financement des organismes de prestation de services		
		1) Autres dépenses	10 086	6 147
		2) Subventions	3 066 809	2 783 795
		Sous-total a)	3 076 895	2 789 942
	b)	Soins de longue durée – Financement des organismes de prestation de services		
		1) Subventions	780 600	750 549
	c)	Soins à domicile – Financement des organismes de prestation de services		
		1) Subventions	411 025	397 001
	d)	Services de santé communautaire – Financement des organismes de prestation de services		
		1) Subventions	273 847	267 333
	e)	Services d'intervention et de transport d'urgence – Financement des organismes de prestation de services		
		1) Subventions	229 636	199 398

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
SANTÉ, ÂÎNÉS ET SOINS DE LONGUE DURÉE (21), suite				
21.9	9.	Services de santé provinciaux	306 014	233 749
		Programmes et services de santé à l'échelle provinciale, y compris les services hors province, les services de transfusion sanguine, les hôpitaux fédéraux, les programmes de services connexes, les initiatives de recrutement de personnel infirmier et de maintien des effectifs, le Manitoba Learning Health System Network, et les agents immunisants, produits biologiques et médicaments.		
		<i>Services hors province</i> : couvre les coûts des services hospitaliers assurés requis par les Manitobains qui sont hors de la province temporairement. Ce poste satisfait aux exigences de transférabilité de la Loi canadienne sur la santé.		
		<i>Services de transfusion sanguine</i> : supervise et informe l'orientation stratégique, le financement, la planification et le soutien de la coordination interprovinciale concernant l'utilisation de produits sanguins, l'offre d'organes et de tissus et les dépenses connexes du Manitoba afin que la population bénéficie d'un accès sécuritaire, fiable et durable aux produits et aux services de transfusion et de greffe appropriés.		
		<i>Hôpitaux fédéraux</i> : fournit du financement pour les services médicaux dispensés aux résidents du Manitoba non visés par un traité aux hôpitaux fédéraux situés à Norway House et à Hodgson ainsi qu'aux 22 stations de soins infirmiers fédérales.		
		<i>Programmes de services connexes</i> : fournit des appareils fonctionnels comme il est prescrit dans le Règlement sur l'assurance relative aux prothèses, aux orthèses et aux autres appareils médicaux de la Loi sur l'assurance-maladie.		
		<i>Initiatives de recrutement de personnel infirmier et de maintien des effectifs</i> : met en place des initiatives de recrutement de personnel infirmier et de maintien des effectifs au Manitoba.		
		<i>Manitoba Learning Health System Network</i> : soutient l'évaluation des politiques et la recherche sur les questions de santé prioritaires à l'échelle du ministère par l'intermédiaire du Centre manitobain des politiques en matière de santé, du George and Fay Yee Centre for Healthcare Innovation, du Manitoba Training Program for Health Services Research et de Translating Research in Elder Care.		
		<i>Agents immunisants, produits biologiques et médicaments</i> : assure la sécurité de l'approvisionnement en vaccins et en médicaments par l'achat, le stockage et la distribution d'agents immunisants, de produits biologiques et de médicaments.		
		<i>Gestion de projet</i> : offre du soutien aux projets liés à la transformation du système de santé.		
		<i>Fonds de soutien à l'innovation dans le système de santé</i> : appuie les investissements prioritaires dans le système de santé publique qui renforcent la capacité, à long terme, de répondre aux besoins de la population manitobaine en matière de services chirurgicaux et diagnostiques et de soins de santé primaires, et permettent de réduire les délais d'attente pour ces services.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
SANTÉ, ÂÎNÉS ET SOINS DE LONGUE DURÉE (21), suite				
	a)	Services hors province		
	1)	Autres dépenses	63 224	63 224
	b)	Services de transfusion sanguine		
	1)	Autres dépenses	71 866	69 081
	c)	Hôpitaux fédéraux		
	1)	Autres dépenses	2 579	2 579
	d)	Programmes de services connexes		
	1)	Autres dépenses	30 231	34 231
	e)	Initiatives de recrutement de personnel infirmier et de maintien des effectifs		
	1)	Autres dépenses	5 016	4 016
	f)	Manitoba Learning Health System Network		
	1)	Autres dépenses	3 750	3 750
	g)	Agents immunisants, produits biologiques et médicaments		
	1)	Autres dépenses	37 737	31 827
	h)	Gestion de projets		
	1)	Autres dépenses	25 041	25 041
	i)	Fonds de soutien à l'innovation dans le système de santé		
	1)	Autres dépenses	66 570	-

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
SANTÉ, ÂÎNÉS ET SOINS DE LONGUE DURÉE (21), suite				
21.10	10.	Services médicaux	1 846 159	1 483 069
		<p>Paiement aux résidents du Manitoba ou en leur nom pour les services assurés en vertu du Régime d'assurance-maladie du Manitoba en ce qui concerne les réclamations pour services payés à l'acte présentées par les médecins (y compris les médecins hors province), les optométristes, les chiropraticiens, les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale et les dentistes, ainsi que le paiement des services non payés à l'acte aux médecins. Soutien à la formation, au recrutement et au maintien de médecins au moyen de programmes de recrutement et de maintien de médecins au Manitoba.</p> <p><i>Paiement à l'acte</i> : couvre les services en ce qui concerne les réclamations pour services payés à l'acte présentées par les médecins.</p> <p><i>Autres modes de financement</i> : couvre le paiement des services non payés à l'acte aux médecins, aux assistants médicaux et aux auxiliaires médicaux.</p> <p><i>Autres services professionnels</i> : couvre les services assurés en vertu du Régime d'assurance-maladie du Manitoba en ce qui concerne les réclamations pour services payés à l'acte présentées par les optométristes, les chiropraticiens, les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale et les dentistes.</p> <p><i>Médecins hors province</i> : couvre les services assurés en vertu du Régime d'assurance-maladie du Manitoba en ce qui concerne les réclamations pour services payés à l'acte présentées par les médecins, ainsi que le paiement des services non payés à l'acte aux médecins pour les services requis par les Manitobains qui sont hors de la province temporairement.</p> <p><i>Programme de recrutement de médecins et de maintien des effectifs</i> : soutien aux programmes de recrutement et de maintien de médecins aux fins de formation, de recrutement et de maintien de médecins, particulièrement dans les régions rurales et le nord du Manitoba.</p>		
	a)	Paiement à l'acte		
	1)	Autres dépenses	1 126 668	924 747
	b)	Autres modes de financement		
	1)	Autres dépenses	622 369	468 586
	c)	Autres services professionnels		
	1)	Autres dépenses	31 106	31 106
	d)	Médecins hors province		
	1)	Autres dépenses	33 044	33 044
	e)	Programme de recrutement de médecins et de maintien des effectifs		
	1)	Autres dépenses	32 972	25 586

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
SANTÉ, AÎNÉS ET SOINS DE LONGUE DURÉE (21), suite				
21.11	11.	Régime d'assurance-médicaments	450 099	442 899
		Finance les prestations pharmaceutiques conformément à la Loi sur l'aide à l'achat de médicaments sur ordonnance et aux règlements qui s'y rattachent et à la Loi sur les pharmacies et aux règlements qui s'y rattachent pour protéger les résidents du Manitoba des difficultés financières résultant de l'achat de médicaments sur ordonnance admissibles. Y sont englobées les prestations pharmaceutiques versées en vertu du Programme des services de santé du ministère des Familles aux bénéficiaires de l'aide sociale.		
	a)	Programmes de médicaments		
	1)	Autres dépenses	528 791	521 591
	b)	Dépenses en médicaments engagées par le ministère des Familles		
	1)	Autres dépenses	(78 692)	(78 692)
21.12	12.	Coûts liés aux immobilisations des autres entités comptables	207 890	207 890
		Financement accordé aux offices de la santé, à Action cancer Manitoba et à Soins communs à des fins de remboursement du principal d'emprunts approuvés, d'achat de matériel, d'autres dépenses en immobilisations et d'intérêts.		
	a)	Remboursement du principal		
	1)	Subventions	127 317	127 317
	b)	Achat et remplacement de matériel		
	1)	Subventions	18 163	18 163
	c)	Autres dépenses en immobilisations		
	1)	Subventions	7 700	7 700
	d)	Intérêts		
	1)	Subventions	54 710	54 710

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
SANTÉ, AÎNÉS ET SOINS DE LONGUE DURÉE (21), suite				
D.N.V.	13.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées)	299	443
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
		1) Amortissement	299	443
<hr/>				
Partie B – Investissements en immobilisations				
21.13	21.	Immobilisations	-	950
		Développement ou mise à niveau des systèmes de technologies de l'information et acquisition de matériel.		
	a)	Actif général	-	950
<hr/>				
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables				
21.14	21.	Investissements en immobilisations des autres entités comptables.	524 954	288 913
		Développement ou mise à niveau de l'infrastructure stratégique, du matériel et des systèmes de technologies de l'information.		
	a)	Programme d'immobilisations dans le domaine de la santé	524 954	288 913

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
LOGEMENT, LUTTE CONTRE LES DÉPENDANCES ET LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE (24)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Administration et finances	1 840	16,9	1 574
2. Plans et politiques des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances	46 586	3,6	44 973
3. Logement	239 234	28,0	186 858
4. Médecins — Psychiatrie	83 881	16,4	72 079
5. Financement des offices de la santé	300 848	1,0	297 952
6. Coûts liés aux immobilisations des autres entités comptables . . .	820	-	820
Total de la Partie A – Fonctionnement	673 209	11,4	604 256
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	673 209	11,4	604 256
Subventions en capital	-	-	-
Total des crédits à voter	673 209	11,4	604 256
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	673 209	11,4	604 256
Partie C – Prêts et garanties			
Total de la Partie C – Prêts et garanties	15 000	-	15 000
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables			
Total de la Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables	77 871	13,5	68 600

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
LOGEMENT, LUTTE CONTRE LES DÉPENDANCES ET LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE (24), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2023-2024 – Santé mentale et Mieux-être de la communauté			439 282
Transfert venant de :			
- Conseil exécutif			174
- Protection du consommateur et Services gouvernementaux			346
- Familles			186 847
- Santé, Aînés et Soins de longue durée			436
Transfert allant à :			
- Santé, Aînés et Soins de longue durée			<u>(22 829)</u>
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)			<u>604 256</u>
Partie C – Prêts et garanties			
Budget des dépenses publié de 2023-2024 – Santé mentale et Mieux-être de la communauté			-
Transfert venant de :			
- Familles			<u>15 000</u>
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)			<u>15 000</u>
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables			
Budget des dépenses publié de 2023-2024 – Santé mentale et Mieux-être de la communauté			1 600
Transfert venant de :			
- Familles			<u>67 000</u>
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)			<u>68 600</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
LOGEMENT, LUTTE CONTRE LES DÉPENDANCES ET LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE (24), suite				
Partie A – Fonctionnement				
24.1	1.	Administration et finances	1 840	1 574
		Haute direction, planification, obligation redditionnelle des organismes, services de planification et de gestion financières, y compris l'examen du budget et le contrôle financier, et soutien administratif du ministère.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	47	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	906	842
		2) Autres dépenses	80	80
		Sous-total b)	986	922
	c)	Services financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	772	585
		2) Autres dépenses	35	25
		Sous-total c)	807	610

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
LOGEMENT, LUTTE CONTRE LES DÉPENDANCES ET LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE (24), suite				
24.2	2.	Plans et politiques des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances.	46 586	44 973
		Établissement d'une orientation stratégique, de politiques, de lignes directrices, de normes, de dispositions législatives et de mesures de surveillance en matière de santé mentale, de lutte contre les dépendances et de rétablissement pour les organismes de prestation de services et les organismes communautaires subventionnés. Leadership stratégique à l'appui des objectifs et des priorités du ministère.		
		<i>Traitement et rétablissement en santé mentale et en dépendances</i> : fournit du leadership stratégique dans l'élaboration de politiques provinciales et la planification de services et de systèmes ainsi que des conseils en ce qui concerne le traitement et les soins continus dans le domaine de la santé mentale et de la lutte contre les dépendances. La Direction travaille avec des organismes de prestation de services et des partenaires communautaires au renforcement des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances à l'échelle de la province.		
		<i>Promotion de la santé mentale et réduction des méfaits</i> : assure le leadership stratégique aux fins de planification du système provincial et d'élaboration des politiques dans les domaines de la promotion de la santé mentale, de la réduction des méfaits et des interventions précoces chez les enfants et les jeunes. La Direction travaille avec des organismes de prestation de services et des partenaires communautaires à l'amélioration des services de santé mentale et de réduction des méfaits à l'échelle de la province.		
		<i>Services stratégiques et ministériels</i> : coordonne les dispositions législatives, les rapports et les autres documents d'information destinés à la haute direction. Aide le ministère concernant la planification stratégique, la responsabilisation, l'évaluation de la performance, la gestion des programmes ainsi que la mise en œuvre des politiques, des programmes et des améliorations de service.		
		<i>Bureau du psychiatre en chef de la Province</i> : conseils de spécialistes en psychiatrie sur toutes les questions concernant la pratique de la profession et l'élaboration des politiques, des programmes et des dispositions législatives en matière de santé mentale. Le psychiatre en chef de la Province est également responsable de l'application de la Loi sur la santé mentale du Manitoba.		
		<i>Commission d'examen des questions liées à la santé mentale</i> : à titre d'organisme quasi judiciaire indépendant, entend les appels quant à l'admission ou au traitement d'un patient d'un établissement psychiatrique et entreprend des examens automatiques de tous les patients en cure obligatoire de longue durée et les patients en congé prolongé.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
LOGEMENT, LUTTE CONTRE LES DÉPENDANCES ET LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE (24), suite				
	a)	Traitement et rétablissement en santé mentale et en dépendances		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 053	2 115
	2)	Autres dépenses	27 575	27 546
	3)	Subventions	55	55
		Sous-total a)	29 683	29 716
	b)	Promotion de la santé mentale et réduction des méfaits		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 075	1 187
	2)	Autres dépenses	12 163	8 808
		Sous-total b)	13 238	9 995
	c)	Services stratégiques et ministériels		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 790	1 849
	2)	Autres dépenses	110	1 610
		Sous-total c)	1 900	3 459
	d)	Bureau du psychiatre en chef de la Province		
	1)	Salaires et avantages sociaux	802	849
	2)	Autres dépenses	635	635
		Sous-total d)	1 437	1 484
	e)	Commission d'examen des questions liées à la santé mentale		
	1)	Salaires et avantages sociaux	220	211
	2)	Autres dépenses	108	108
		Sous-total e)	328	319

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
LOGEMENT, LUTTE CONTRE LES DÉPENDANCES ET LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE (24), suite				
24.3	3.	Logement	239 234	186 858
		Administration des logements sociaux et des programmes de financement à l'intention des particuliers et des organismes afin de répondre aux besoins en matière de logement des collectivités et de lutter contre l'itinérance chronique dans la province.		
	a)	Société d'habitation et de rénovation du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	35 796	36 018
		2) Autres dépenses	30 340	25 395
		3) Subventions	173 098	125 445
		Sous-total a)	239 234	186 858
24.4	4.	Médecins — Psychiatrie	83 881	72 079
		Couvre les services de psychiatrie assurés en vertu du Régime d'assurance-maladie du Manitoba en ce qui concerne les demandes de paiements à l'acte présentées par les médecins, ainsi que le paiement de services non rémunérés à l'acte aux médecins, aux auxiliaires médicaux et aux assistants médicaux pour la prestation de services de psychiatrie et de santé mentale.		
	a)	Paiement à l'acte		
		1) Autres dépenses	40 744	38 727
	b)	Autres modes de financement		
		1) Autres dépenses	43 137	33 352

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
LOGEMENT, LUTTE CONTRE LES DÉPENDANCES ET LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE (24), suite				
24.5	5.	Financement des offices de la santé.	300 848	297 952
		Financement des offices de la santé et de Soins communs pour qu'ils offrent des services de santé mentale et de rétablissement, des services de psychiatrie par un médecin et des programmes de promotion du mieux-être et de la santé.		
		<i>Services de santé mentale et de lutte contre les dépendances</i> : fournit du financement aux offices de la santé et à Soins communs pour la prestation de services de santé mentale, notamment du financement pour offrir des services spécialisés en milieu hospitalier de soins de santé mentale, de traitement des lésions cérébrales acquises et de réadaptation aux résidents du Manitoba dont les besoins complexes ne peuvent être comblés ailleurs dans le système provincial de soins de santé.		
		financement des offices de la santé et de Soins communs pour la prestation à la population manitobaine d'une gamme de services de lutte contre les dépendances axés sur le client, comprenant l'éducation du public, le traitement en établissement et dans la collectivité, et le suivi dans les collectivités de toute la province.		
		<i>Service de promotion du mieux-être et de la santé</i> : financement des offices de la santé et de Soins communs pour les programmes de promotion du mieux-être et de la santé.		
	a)	Services de santé mentale et de lutte contre les dépendances		
	1)	Subventions	286 587	283 691
	b)	Service de promotion du mieux-être et de la santé		
	1)	Subventions	14 261	14 261
24.6	6.	Coûts liés aux immobilisations des autres entités comptables.	820	820
		Financement accordé aux offices de la santé à des fins de remboursement du principal d'emprunts approuvés et d'intérêts.		
	a)	Remboursement du principal		
	1)	Subventions	570	570
	b)	Intérêts		
	1)	Subventions	250	250

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
LOGEMENT, LUTTE CONTRE LES DÉPENDANCES ET LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE (24), suite				
Partie C – Prêts et garanties				
24.7	24.	Programmes de prêts et de garanties	15 000	15 000
		Autorisation des dépenses pour répondre aux besoins en matière d'immobilisations et d'exploitation non budgétaires.		
	a)	Société d'habitation et de rénovation du Manitoba		
	1)	Financement hypothécaire pour les organismes sans but lucratif	5 000	5 000
	2)	Programme de garanties de prêts	10 000	10 000
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables				
24.8	24.	Investissements en immobilisations des autres entités comptables	77 871	68 600
		Acquisition, développement ou mise à niveau de l'infrastructure stratégique, y compris les parcs de logements et l'aménagement des terres appartenant à la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba.		
	a)	Programme d'immobilisations	-	1 600
	b)	Société d'habitation et de rénovation du Manitoba		
	1)	Infrastructure	73 871	63 000
	2)	Fonds d'appui aux propositions d'aménagement foncier ou résidentiel	4 000	4 000
		Sous-total b)	77 871	67 000

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
ESSOR ÉCONOMIQUE DES PEUPLES AUTOCHTONES (20)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Administration et finances.....	497	2,3	486
2. Partenariats économiques avec les Autochtones.....	<u>13 512</u>	45,1	<u>9 315</u>
Sous-total	14 009	42,9	9 801
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement.....	14 009	42,9	9 801
Subventions en capital.....	-	-	-
Total des crédits à voter	14 009	42,9	9 801
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général.....	-	-	-
Infrastructure.....	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	14 009	42,9	9 801
Partie C – Prêts et garanties			
Total de la Partie C – Prêts et garanties	67 500	350,0	15 000

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
---------	-------------------------------	-------------------------------------------------	--------------------------------

ESSOR ÉCONOMIQUE DES PEUPLES AUTOCHTONES (20), suite

* Conciliation (milliers de \$)

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié de 2023-2024	-
Transfert venant de :	
- Développement économique, Investissement, Commerce et Ressources naturelles	5 371
- Finances	600
- Réconciliation avec les peuples autochtones et Relations avec le Nord	3 726
- Ressources naturelles et Développement du Nord	<u>104</u>
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)	<u>9 801</u>

Partie C – Prêts et garanties

Budget des dépenses publié de 2023-2024	-
Transfert venant de :	
- Développement économique, Investissement, Commerce et Ressources naturelles	<u>15 000</u>
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)	<u>15 000</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
ESSOR ÉCONOMIQUE DES PEUPLES AUTOCHTONES (20), suite				
Partie A – Fonctionnement				
20.1	1.	Administration et finances	497	486
		Haute direction, planification et orientation des politiques et des programmes du ministère, ainsi que supervision de leur mise en œuvre. Contrôle financier et service de gestion centralisé, y compris les services financiers et administratifs, et la supervision du budget.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	24	42
	b)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	408	379
		2) Autres dépenses	65	65
		Sous-total b)	473	444
20.2	2.	Partenariats économiques avec les Autochtones.	13 512	9 315
		Soutien à l'inclusion complète des collectivités et des entreprises autochtones dans tous les aspects de l'économie manitobaine grâce à une collaboration fructueuse avec les Premières Nations, les Métis, les Inuits et les organismes partenaires dans le but de faire croître l'économie en élaborant des initiatives de participation et d'éducation économiques.		
		Mise en œuvre des éléments territoriaux, financiers et coopératifs des accords de règlement signés avec les collectivités autochtones, notamment les droits fonciers issus de traités, les accords de règlement sur les répercussions des projets hydroélectriques, les consultations Couronne-Autochtones, les négociations d'accords de règlement et les autres accords fonciers et sur l'autonomie gouvernementale. Direction et soutien des négociations dans le cadre des propositions de nouveaux règlements. Mise en œuvre cohérente des politiques de la Couronne en matière de consultation afin de respecter les obligations du Manitoba à cet égard lorsque les décisions du gouvernement peuvent avoir une incidence sur les droits des Autochtones ou les droits issus d'un traité.		
	a)	Développement de l'entreprise autochtone		
		1) Salaires et avantages sociaux	509	205
		2) Autres dépenses	1 526	756
		3) Subventions	8 364	5 114
		Sous-total a)	10 399	6 075

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
ESSOR ÉCONOMIQUE DES PEUPLES AUTOCHTONES (20), suite				
	b)	Consultation et accords		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 514	1 641
		2) Autres dépenses	1 599	1 599
		Sous-total b)	3 113	3 240
Partie C – Prêts et garanties				
20.3	20.	Programmes de prêts et de garanties	67 500	15 000
		Autorisation des dépenses pour répondre aux besoins en matière d'immobilisations et d'exploitation non budgétaires.		
	a)	Fonds de développement économique local	67 500	15 000

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
JUSTICE (4)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Services stratégiques et ministériels	66 375	(0,7)	66 861
2. Droit de la Couronne.....	61 203	-	61 203
3. Conseiller législatif	3 823	(21,7)	4 881
4. Services correctionnels.....	240 659	(0,1)	240 963
5. Tribunaux	86 523	-	86 523
6. Sécurité publique	332 829	8,3	307 188
Sous-total	791 412	3,1	767 619
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
7. Coûts liés aux immobilisations	3 100	(7,3)	3 345
Total de la Partie A – Fonctionnement	794 512	3,1	770 964
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement.....	791 412	3,1	767 619
Subventions en capital.....	-	-	-
Total des crédits à voter	791 412	3,1	767 619
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	3 100	(7,3)	3 345
Infrastructure.....	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	794 512	3,1	770 964
Partie B – Investissements en immobilisations			
4. Immobilisations			
Actif général	2 660	(47,2)	5 037
Infrastructure.....	-	-	-
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	2 660	(47,2)	5 037
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables			
Total de la Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables	-	-	-

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
JUSTICE (4), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2023-2024			771 337
Transfert allant à :			
- Finances			<u>(373)</u>
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)			<u><u>770 964</u></u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
Partie A – Fonctionnement				
4.1	1.	Services stratégiques et ministériels.....	66 375	66 861
		Haute direction, orientation de la politique et coordination des programmes du ministère. Leadership et soutien dans les domaines suivants : planification financière; services financiers, comptables et budgétaires centralisés; gestion des documents; protection de la vie privée et divulgation proactive; responsabilisation en matière de réglementation; services aux Autochtones; développement des technologies de l'information et services informatiques. Promotion des initiatives stratégiques d'innovation et détermination des résultats pour les programmes ministériels. Protection des droits des personnes qui ne peuvent se permettre d'avoir recours aux services d'un avocat. Enquête sur toute mort subite, violente ou inexplicquée.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	47	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	910	1 114
		2) Autres dépenses	84	84
		Sous-total b)	994	1 198
	c)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 204	5 385
		2) Autres dépenses	6 905	6 915
		Sous-total c)	11 109	12 300
	d)	Systèmes d'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 354	1 880
		2) Autres dépenses	10 722	9 258
		Sous-total d)	12 076	11 138
	e)	Aide juridique Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	17 658	17 658
		2) Autres dépenses	18 981	18 981
		Sous-total e)	36 639	36 639
	f)	Bureau du médecin légiste en chef		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 754	1 795
		2) Autres dépenses	3 756	3 749
		Sous-total f)	5 510	5 544

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
4.2	2.	Droit de la Couronne.....	61 203	61 203
		Administration de la justice criminelle au Manitoba. Poursuite des auteurs d'infraction en conformité avec les lois provinciales, le Code criminel du Canada et d'autres lois fédérales; services juridiques spécialisés, élaboration et analyse de politiques, et programmes qui protègent les droits des Manitobains; conseils au gouvernement sur la modernisation et l'amélioration des lois manitobaines; avis et services juridiques à tous les ministères et organismes gouvernementaux sur des questions de droit civil, familial et constitutionnel.		
	a)	Service des poursuites du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	39 858	39 858
		2) Autres dépenses	3 956	3 956
		3) Subventions	15	15
		Sous-total a)	43 829	43 829
	b)	Élaboration et analyse du droit de la Couronne		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 140	1 140
		2) Autres dépenses	130	130
		Sous-total b)	1 270	1 270
	c)	Services juridiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	13 522	13 522
		2) Autres dépenses	762	762
		3) Subventions	95	95
		Sous-total avant les sommes récupérées	14 379	14 379
		4) Autres dépenses	(486)	(486)
		Total des sommes récupérées	(486)	(486)
		Sous-total c)	13 893	13 893
	d)	Commission des droits de la personne du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 029	2 029
		2) Autres dépenses	182	182
		Sous-total d)	2 211	2 211

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
4.3	3.	Conseiller législatif.....	3 823	4 881
		Services de rédaction des projets de loi et des règlements pour tous les ministères et offre d'avis juridiques connexes; services de traduction législative et parlementaire pour le gouvernement et l'Assemblée législative; fonction de conseiller juridique de l'Assemblée législative; soutien à la Commission d'examen des textes législatifs et réglementaires et à l'administration de la responsabilisation en matière de réglementation; préparation des projets de loi ainsi que des lois et des règlements promulgués en vue de leur impression; exploitation et publication du site Web Législation manitobaine, une source officielle des lois du Manitoba.		
	a)	Conseiller législatif		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 289	4 347
		2) Autres dépenses	534	534
		Sous-total a)	3 823	4 881

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
4.4	4.	Services correctionnels	240 659	240 963
		Protection de la société au moyen de programmes et de services correctionnels; prise en charge et surveillance des jeunes contrevenants et des contrevenants adultes condamnés à une incarcération ou qui demeurent en détention en attendant une décision du tribunal; services et programmes correctionnels communautaires; recrutement et formation du personnel des services correctionnels; programmes de justice communautaire et de justice autochtone.		
	a)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 259	2 462
		2) Autres dépenses	5 070	3 910
		3) Subventions	73	73
		Sous-total a)	7 402	6 445
	b)	Services correctionnels en milieu de détention		
		1) Salaires et avantages sociaux	180 019	179 542
		2) Autres dépenses	23 561	21 931
		3) Subventions	-	-
		Sous-total b)	203 580	201 473
	c)	Services correctionnels dans la communauté		
		1) Salaires et avantages sociaux	24 692	28 060
		2) Autres dépenses	2 708	2 708
		3) Subventions	2 277	2 277
		Sous-total c)	29 677	33 045

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
4.5	5.	Tribunaux.....	86 523	86 523
		Prestation efficace et efficiente de services administratifs aux trois échelons du système judiciaire au Manitoba : la Cour d'appel, la Cour du Banc du Roi et la Cour provinciale, de même qu'à d'autres services d'accès à la justice et de soutien judiciaire dont le Programme d'exécution des ordonnances alimentaires, le Programme de recouvrement des amendes, le Programme de dédommagement, le Programme des travailleurs autochtones auprès des tribunaux, la commission d'examen et le Registre des véhicules mis à la fourrière. Promotion de la Stratégie relative à la justice familiale par l'entremise du Service de règlement des litiges familiaux; prestation des services autorisés par la Direction des services aux victimes, en soutien aux victimes d'actes criminels, aux victimes de violence familiale et aux enfants victimes.		
	a)	Services administratifs, stratégiques et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 728	1 885
		2) Autres dépenses	1 568	1 238
		Sous-total a)	3 296	3 123
	b)	Administration des tribunaux du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	14 189	14 297
		2) Autres dépenses	1 981	1 873
		Sous-total b)	16 170	16 170
	c)	Services judiciaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	26 804	28 601
		2) Autres dépenses	1 888	1 870
		3) Subventions	47	47
		Sous-total c)	28 739	30 518
	d)	Bureau du shérif		
		1) Salaires et avantages sociaux	10 576	11 666
		2) Autres dépenses	1 660	1 660
		Sous-total d)	12 236	13 326
	e)	Service de règlement des litiges familiaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	6 144	6 629
		2) Autres dépenses	2 079	2 234
		Sous-total e)	8 223	8 863

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
	f)	Services aux victimes		
		1) Salaires et avantages sociaux	6 508	7 110
		2) Autres dépenses	10 220	6 467
		3) Subventions	1 131	946
		Sous-total f)	17 859	14 523
4.6	6.	Sécurité publique.	332 829	307 188
		Gestion des ententes provinciales de maintien de l'ordre négociées avec le gouvernement fédéral et d'autres parties; conseils au gouvernement sur la prestation de services de maintien de l'ordre; supervision et coordination des activités de la GRC, des corps de police municipaux, des enquêteurs privés, des gardes de sécurité et des agents de police spéciaux; enquête sur les plaintes et les incidents graves impliquant des agents de police au Manitoba; coordination et mise en œuvre de politiques et de programmes de prévention du crime fondés sur des données probantes; services de sécurité aux ministères et aux organismes gouvernementaux; confiscation et disposition des biens obtenus ou utilisés criminellement; prestation de services stratégiques, opérationnels et tactiques aux organismes chargés de l'application de la loi, aux organismes de sécurité publique et au gouvernement.		
	a)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	582	692
		2) Autres dépenses	56	56
		Sous-total a)	638	748
	b)	Services de police de la province		
		1) Salaires et avantages sociaux	893	1 009
		2) Autres dépenses	298 249	269 500
		3) Subventions	110	110
		Sous-total b)	299 252	270 619
	c)	Financement bilatéral des services de maintien de l'ordre et de la sécurité publique		
		1) Autres dépenses	4 853	5 992
	d)	Services de maintien de l'ordre et sécurité publique		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 005	3 109
		2) Autres dépenses	921	921
		Sous-total d)	3 926	4 030

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
	e)	Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi		
	1)	Salaires et avantages sociaux	409	442
	2)	Autres dépenses	36	36
		Sous-total e)	445	478
	f)	Commission de police du Manitoba		
	1)	Salaires et avantages sociaux	92	128
	2)	Autres dépenses	116	116
		Sous-total f)	208	244
	g)	Unité d'enquête indépendante		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 141	2 388
	2)	Autres dépenses	734	734
		Sous-total g)	2 875	3 122
	h)	Prévention du crime		
	1)	Salaires et avantages sociaux	461	524
	2)	Autres dépenses	1 533	1 533
	3)	Subventions	4 820	4 820
		Sous-total h)	6 814	6 877
	i)	Direction de la sécurité et du renseignement		
	1)	Salaires et avantages sociaux	8 484	9 412
	2)	Autres dépenses	978	978
		Sous-total avant les sommes récupérées	9 462	10 390
	3)	Autres dépenses	(1 475)	(1 475)
		Total des sommes récupérées	(1 475)	(1 475)
		Sous-total i)	7 987	8 915
	j)	Centre manitobain de renseignements sur les activités criminelles		
	1)	Salaires et avantages sociaux	674	869
	2)	Autres dépenses	3 860	3 860
		Sous-total j)	4 534	4 729
	k)	Unité de confiscation des biens obtenus ou utilisés criminellement		
	1)	Salaires et avantages sociaux	877	1 014
	2)	Autres dépenses	420	420
		Sous-total k)	1 297	1 434

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
JUSTICE (4), suite				
D.N.V.	7.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées)	3 100	3 345
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
	1)	Amortissement	3 100	3 345
Partie B – Investissements en immobilisations				
4.7	4.	Immobilisations	2 660	5 037
		Couvre les coûts d'acquisition de matériel.		
	a)	Actif général	2 660	5 037
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables				
4.8	4.	Investissements en immobilisations des autres entités comptables	-	-
		Développement ou mise à niveau de l'infrastructure stratégique, du matériel et des systèmes de technologies de l'information.		
	a)	Société d'assurance publique du Manitoba	62 354	76 035
	b)	Moins : Autofinancement par la Société d'assurance publique du Manitoba	(62 354)	(76 035)

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
TRAVAIL ET IMMIGRATION (11)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Administration	1 323	68,5	785
2. Travail	21 164	(2,6)	21 734
3. Immigration	10 464	11,2	9 411
Total de la Partie A – Fonctionnement	32 951	3,2	31 930
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	32 951	3,2	31 930
Subventions en capital	-	-	-
Total des crédits à voter	32 951	3,2	31 930
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	32 951	3,2	31 930

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
TRAVAIL ET IMMIGRATION (11), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2023-2024			31 824
Transfert venant de :			
- Finances			106
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)			31 930

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
TRAVAIL ET IMMIGRATION (11), suite				
Partie A – Fonctionnement				
11.1	1.	Administration	1 323	785
		Direction et coordination à l'échelle du ministère dans les domaines suivants : élaboration de politiques, planification stratégique et analyse des données, dans le but d'aider le ministère et les organismes connexes à réaliser leurs mandats, notamment la Commission manitobaine des pensions.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	47	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	697	643
		2) Autres dépenses	100	100
		Sous-total b)	797	743
	c)	Commission des pensions		
		1) Salaires et avantages sociaux	369	-
		2) Autres dépenses	110	-
		Sous-total c)	479	-
11.2	2.	Travail.....	21 164	21 734
		Protège les résidents en fournissant des programmes et des services dans des domaines tels que la sécurité et l'hygiène du travail, les normes d'emploi et la sécurité publique. Veille à l'application d'un éventail de lois et de règlements, notamment en matière de sécurité et d'hygiène du travail, de normes d'emploi, de recrutement du personnel, de relations de travail, et de sécurité incendie et des bâtiments. Établit des normes de sécurité pour le matériel technique, comme les ascenseurs, l'équipement fonctionnant au gaz et les appareils sous pression et à vapeur.		
	a)	Sécurité et hygiène du travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	6 592	6 900
		2) Autres dépenses	1 890	1 890
		Sous-total a)	8 482	8 790

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
TRAVAIL ET IMMIGRATION (11), suite				
	b)	Commission du travail du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 395	1 395
		2) Autres dépenses	190	190
		Sous-total b)	1 585	1 585
	c)	Direction des normes d'emploi		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 957	2 957
		2) Autres dépenses	355	355
		Sous-total c)	3 312	3 312
	d)	Bureau des conseillers		
		1) Salaires et avantages sociaux	670	742
		2) Autres dépenses	62	62
		Sous-total d)	732	804
	e)	Inspection et services techniques		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 914	5 282
		2) Autres dépenses	1 476	1 476
		Sous-total e)	6 390	6 758
	f)	Élaboration de la législation		
		1) Salaires et avantages sociaux	614	460
		2) Autres dépenses	49	25
		Sous-total f)	663	485

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
TRAVAIL ET IMMIGRATION (11), suite				
11.3	3.	Immigration	10 464	9 411
		Coordination, avec d'autres ordres de gouvernement et des intervenants locaux, de l'administration des programmes d'immigration économique, d'établissement et d'intégration axés sur les besoins des employeurs et des collectivités de la province en matière de compétences et de talents, afin de combler les lacunes qui ne peuvent l'être à l'échelle nationale et de promouvoir le développement et la croissance économiques. Collaboration avec les organismes de réglementation par l'entremise du Bureau des pratiques d'inscription équitables afin de réduire les obstacles à l'obtention du permis d'exercice.		
	a)	Immigration		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 439	4 195
		2) Autres dépenses	767	713
		3) Aide financière	7 830	7 080
		Sous-total avant les sommes récupérées	13 036	11 988
		4) Aide financière	(3 080)	(3 080)
		Total des sommes récupérées	(3 080)	(3 080)
		Sous-total a)	9 956	8 908
	b)	Bureau des pratiques d'inscription équitables		
		1) Salaires et avantages sociaux	458	453
		2) Autres dépenses	50	50
		Sous-total b)	508	503

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
RELATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS ET LE NORD (13)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Administration et finances.....	7 734	(4,4)	8 088
2. Aménagement et développement communautaires.....	5 467	(9,2)	6 018
3. Services de soutien aux municipalités et au Nord.....	24 551	(5,7)	26 030
4. Financement communautaire.....	437 749	12,1	390 602
Sous-total	475 501	10,4	430 738
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
5. Coûts liés aux immobilisations.....	7 490	-	896
Total de la Partie A – Fonctionnement	482 991	11,9	431 634
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement.....	304 004	14,1	266 541
Subventions en capital.....	171 497	4,4	164 197
Total des crédits à voter	475 501	10,4	430 738
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général.....	7 490	-	896
Infrastructure.....	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	482 991	11,9	431 634
Partie B – Investissements en immobilisations			
13. Immobilisations			
Actif général.....	1 485	(13,9)	1 725
Infrastructure.....	-	-	-
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	1 485	(13,9)	1 725
Partie C – Prêts et garanties			
Total de la Partie C – Prêts et garanties	97 284	(17,1)	117 364

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
RELATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS ET LE NORD (13), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2023-2024 – Relations avec les municipalités			407 358
Transfert venant de :			
- Finances			1 200
- Réconciliation avec les peuples autochtones et Relations avec le Nord			23 243
Transfert allant à :			
- Finances			(167)
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)			<u>431 634</u>
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables			
Budget des dépenses publié de 2023-2024 – Relations avec les municipalités			90 548
Transfert allant à :			
- Sport, Culture, Patrimoine et Tourisme			(90 548)
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)			<u>-</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
RELATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS ET LE NORD (13), suite				
Partie A – Fonctionnement				
13.1	1.	Administration et finances	7 734	8 088
		Haute direction, planification et orientation des politiques et des programmes du ministère ainsi que supervision de leur mise en œuvre. Contrôle financier et service de gestion centralisé, y compris les services financiers et administratifs, et la supervision du budget.		
		Conformément aux dispositions législatives, traitement, examen, audition et décision relativement aux emprunts, à l'évaluation, à l'aménagement et à d'autres questions municipales. Le personnel administratif de la Commission municipale fournit aussi des services administratifs à la Commission de l'évaluation foncière et à la Commission d'appel de l'aide aux sinistrés.		
		Soutien au ministère au moyen de services de consultation et d'analyse stratégique, ainsi que de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes dans les domaines suivants : financement municipal, développement communautaire, relations stratégiques avec les intervenants, services ministériels et harmonisation, autres initiatives ministérielles et gouvernementales.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	23	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 025	855
		2) Autres dépenses	112	112
		Sous-total b)	1 137	967
	c)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 106	1 096
		2) Autres dépenses	181	181
		Sous-total c)	1 287	1 277
	d)	Commission municipale		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 177	1 168
		2) Autres dépenses	147	147
		Sous-total d)	1 324	1 315
	e)	Résultats et politique stratégique		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 272	3 786
		2) Autres dépenses	691	701
		Sous-total e)	3 963	4 487

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
RELATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS ET LE NORD (13), suite				
13.2	2.	Aménagement et développement communautaires.....	5 467	6 018
		Soutient le développement durable des collectivités et des organismes régionaux au moyen de l'aménagement du territoire, de la cartographie ainsi que des politiques et des services d'aménagement. Administre les approbations d'aménagement dans la circonscription spéciale d'aménagement de la zone intermodale et s'occupe de l'approbation des lotissements dans la plus grande partie du Manitoba hors de Winnipeg et de Brandon.		
	a)	Aménagement communautaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 521	4 883
		2) Autres dépenses	946	1 135
		Sous-total a)	5 467	6 018
13.3	3.	Services de soutien aux municipalités et au Nord.....	24 551	26 030
		Appui de la prestation efficace et efficiente des services des administrations locales et du cadre législatif pour les administrations municipales, au moyen de consultations menées auprès des collectivités concernées et d'autres partenaires. Appui des municipalités durables et responsables grâce à la fourniture de systèmes d'information ainsi que de conseils et d'orientations sur les pratiques de bonne gouvernance, telles que les comportements respectueux, les codes de conduite, la gestion des conflits d'intérêts, la transparence, l'accessibilité et la réactivité à l'égard du public. Prestation de services d'évaluation foncière pour toutes les autorités fiscales à l'exception de la Ville de Winnipeg.		
		Prestation de services municipaux, administratifs, financiers, techniques et de gouvernance aux collectivités relevant des Affaires du Nord désignées en vertu de la Loi sur les affaires du Nord.		
		Soutien de la capacité des collectivités en matière de prévention des incendies, de protection contre les incendies et d'intervention d'urgence, par l'entremise du Bureau du commissaire aux incendies et du Collège de formation des secouristes du Manitoba.		
	a)	Services consultatifs et de gouvernance aux municipalités		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 425	1 627
		2) Autres dépenses	203	387
		Sous-total a)	1 628	2 014

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
RELATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS ET LE NORD (13), suite				
	b)	Services d'évaluation foncière		
		1) Salaires et avantages sociaux	8 965	9 533
		2) Autres dépenses	1 342	1 347
		Sous-total avant les sommes récupérées	10 307	10 880
		3) Salaires et avantages sociaux	(2 255)	(2 255)
		4) Autres dépenses	(299)	(299)
		Total des sommes récupérées	(2 554)	(2 554)
		Sous-total b)	7 753	8 326
	c)	Systèmes d'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 481	1 521
		2) Autres dépenses	1 180	1 125
		Sous-total avant les sommes récupérées	2 661	2 646
		3) Salaires et avantages sociaux	(246)	(246)
		4) Autres dépenses	(248)	(248)
		Total des sommes récupérées	(494)	(494)
		Sous-total c)	2 167	2 152
	d)	Affaires du Nord		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 821	3 834
		2) Autres dépenses	1 778	2 017
		Sous-total d)	5 599	5 851
	e)	Bureau du commissaire aux incendies		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 665	4 948
		2) Autres dépenses	2 379	2 379
		3) Subventions	360	360
		Sous-total e)	7 404	7 687

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
RELATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS ET LE NORD (13), suite				
13.4	4.	Financement communautaire	437 749	390 602
		Financement pour appuyer la prestation de services communautaires et le renouvellement de l'infrastructure.		
	a)	Financement des municipalités et subventions connexes		
	1)	Subventions	371 248	316 749
	b)	Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba		
	1)	Subventions	24 000	20 000
	c)	Subventions aux municipalités en tenant lieu de taxes		
	1)	Subventions	20 500	21 363
		Sous-total avant les sommes récupérées	20 500	21 363
	2)	Subventions	(19 912)	(20 775)
		Total des sommes récupérées	(19 912)	(20 775)
		Sous-total c)	588	588
	d)	Aménagement communautaire		
	1)	Subventions	29 503	41 073
		Sous-total avant les sommes récupérées	29 503	41 073
	2)	Subventions	(3 790)	(3 790)
		Total des sommes récupérées	(3 790)	(3 790)
		Sous-total d)	25 713	37 283
	e)	Financement des collectivités relevant des Affaires du Nord		
	1)	Subventions	14 903	14 685
	f)	Initiative d'alimentation saine dans le Nord		
	1)	Subventions	1 297	1 297

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
RELATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS ET LE NORD (13), suite				
D.N.V.	5.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées).....	7 490	896
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	(a)	Actif général		
		1) Amortissement	5 690	896
		2) Charge de désactualisation	1 800	-
<hr/>				
Partie B – Investissements en immobilisations				
13.5	13.	Immobilisations	1 485	1 725
		Couvre les coûts d'acquisition de matériel.		
	a)	Actif général	1 485	1 725
<hr/>				
Partie C – Prêts et garanties				
13.6	13.	Programmes de prêts et de garanties	97 284	117 364
		Autorisation des dépenses pour répondre aux besoins en matière d'immobilisations et d'exploitation non budgétaires, afin de soutenir la réalisation de projets municipaux d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées.		
	a)	Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba	97 284	117 364

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (17)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Commission de la fonction publique.	28 430	1,0	28 146
Total de la Partie A – Fonctionnement	28 430	1,0	28 146
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	28 430	1,0	28 146
Subventions en capital.	-	-	-
Total des crédits à voter	28 430	1,0	28 146
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général.	-	-	-
Infrastructure.	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	28 430	1,0	28 146

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié de 2023-2024	27 933
Transfert venant de :	
- Finances	213
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)	28 146

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (17), suite				
Partie A – Fonctionnement				
17.1	1.	Commission de la fonction publique	28 430	28 146
		<i>Haute direction</i> : offre des services de gestion et d'orientation des politiques de la Commission, et conseille le gouvernement sur les questions de gestion stratégique des ressources humaines.		
		<i>Services aux employés</i> : offre au gouvernement des services relatifs aux salaires et aux avantages sociaux, et coordonne les services administratifs pour la Commission de la fonction publique. Répond aux demandes d'information de première ligne concernant les ressources humaines, les salaires et les avantages sociaux, ou les politiques et les programmes de la Commission de la fonction publique.		
		<i>Services de soutien aux ressources humaines</i> : offre des conseils et du soutien aux ministères et aux organismes du gouvernement dans les secteurs du recrutement et de la sélection, du personnel et des relations de travail, de l'apprentissage et du perfectionnement professionnel, du soutien à l'emploi, et de la conception et de l'élaboration organisationnelles.		
		<i>Relations avec la main-d'œuvre</i> : offre du soutien et des conseils stratégiques quant aux relations avec le personnel et aux relations de travail. Négocie et administre les conventions collectives pour le gouvernement du Manitoba afin de favoriser des relations de travail positives et collaboratives avec les syndicats. Administre le programme de classification des emplois de la fonction publique, ainsi que les programmes d'avantages sociaux du personnel et de rémunération globale.		
		<i>Expérience des employés</i> : offre des services ciblés aux membres de la fonction publique afin de favoriser les comportements attendus, l'acquisition de compétences et de connaissances, la promotion du bien-être et la création de lieux de travail inclusifs et accessibles dans lesquels le personnel est suffisamment outillé et soutenu pour réaliser son plein potentiel.		
		<i>Stratégie et innovation</i> : offre des services centraux de coordination pour les projets de la Commission de la fonction publique, y compris la planification stratégique et la gestion des changements, l'analyse de données sur la main-d'œuvre du gouvernement et l'établissement de rapports à ce sujet, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de dispositions législatives et de politiques relatives à la main-d'œuvre fondées sur des données probantes.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (17), suite				
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	653	682
		2) Autres dépenses	56	56
		Sous-total a)	709	738
	b)	Services aux employés		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 214	5 254
		2) Autres dépenses	695	688
		Sous-total b)	5 909	5 942
	c)	Services de soutien aux ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	10 411	11 211
		2) Autres dépenses	947	837
		Sous-total avant les sommes récupérées	11 358	12 048
		3) Salaires et avantages sociaux	(438)	(438)
		4) Autres dépenses	(157)	(157)
		Total des sommes récupérées	(595)	(595)
		Sous-total c)	10 763	11 453
	d)	Relations avec la main-d'œuvre		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 669	3 588
		2) Autres dépenses	742	700
		Sous-total d)	4 411	4 288
	e)	Expérience des employés		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 782	3 201
		2) Autres dépenses	1 193	1 119
		Sous-total avant les sommes récupérées	4 975	4 320
		3) Autres dépenses	(292)	(292)
		Total des sommes récupérées	(292)	(292)
		Sous-total e)	4 683	4 028
	f)	Stratégie et innovation		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 779	1 542
		2) Autres dépenses	176	155
		Sous-total f)	1 955	1 697

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
SPORT, CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Administration et finances.	42 853	2,1	41 954
2. Programmes culturels et patrimoniaux.	46 368	10,3	42 020
3. Documentation et information.	2 855	1,6	2 811
Sous-total	92 076	6,1	86 785
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
4. Coûts liés aux immobilisations.	5	(82,8)	29
Total de la Partie A – Fonctionnement	92 081	6,1	86 814
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement.	92 076	6,1	86 785
Subventions en capital.	-	-	-
Total des crédits à voter	92 076	6,1	86 785
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général.	5	(82,8)	29
Infrastructure.	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	92 081	6,1	86 814
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables			
Total de la Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables	36 200	(60,0)	90 548

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
SPORT, CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2023-2024 – Sport, Culture et Patrimoine			81 570
Transfert venant de :			
- Familles			5 244
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)			86 814
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables			
Budget des dépenses publié de 2023-2024 – Sport, Culture et Patrimoine			-
Transfert venant de :			
- Relations avec les municipalités et le Nord.			90 548
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)			90 548

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
SPORT, CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14), suite				
Partie A – Fonctionnement				
14.1	1.	Administration et finances	42 853	41 954
		Planification, gestion et contrôle de la politique et des programmes du ministère. Services financiers, administratifs et de technologies de l'information centralisés.		
		Assure le fonctionnement du Bureau du lieutenant-gouverneur, du Bureau du protocole et de l'envoyé spécial pour les affaires militaires et du Secrétariat aux affaires francophones.		
		Favorise le développement, la croissance et la diversité des industries du sport et du tourisme au Manitoba en consultation et en collaboration avec les acteurs de l'industrie.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	47	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	931	841
		2) Autres dépenses	94	94
		Sous-total b)	1 025	935
	c)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	861	851
		2) Autres dépenses	194	194
		Sous-total c)	1 055	1 045
	d)	Bureau du lieutenant-gouverneur		
		1) Salaires et avantages sociaux	415	388
		2) Autres dépenses	129	126
		Sous-total d)	544	514
	e)	Protocole et envoyé spécial pour les affaires militaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	322	296
		2) Autres dépenses	209	209
		Sous-total e)	531	505
	f)	Politique relative au sport et au tourisme		
		1) Salaires et avantages sociaux	485	507
		2) Autres dépenses	10	10
		3) Subventions	33 652	33 152
		Sous-total f)	34 147	33 669

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
SPORT, CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14), suite				
	g)	Secrétariat aux affaires francophones		
	1)	Salaires et avantages sociaux	2 145	2 362
	2)	Autres dépenses	1 989	1 512
	3)	Subventions	1 400	1 400
		Sous-total avant les sommes récupérées	5 534	5 274
	4)	Sommes récupérées	(30)	(30)
		Total des sommes récupérées	(30)	(30)
		Sous-total g)	5 504	5 244
14.2	2.	Programmes culturels et patrimoniaux	46 368	42 020
		Soutient le développement des programmes et des services relatifs aux arts communautaires, au patrimoine et aux bibliothèques, et encourage les partenariats entre le gouvernement et les communautés ethnoculturelles. Réglemente la protection et la préservation d'éléments significatifs du patrimoine du Manitoba. Veille à ce que les priorités et les activités du gouvernement soient conformes aux principes du multiculturalisme. Aide les organismes créés par une loi à promouvoir les industries culturelle et artistique.		
	a)	Politique stratégique		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 272	1 474
	2)	Autres dépenses	584	584
	3)	Subventions	9 138	7 928
		Sous-total a)	10 994	9 986
	b)	Ressources historiques		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 373	1 343
	2)	Autres dépenses	195	195
	3)	Subventions	4 634	4 134
		Sous-total b)	6 202	5 672
	c)	Soutien des principaux programmes et organismes		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 466	1 039
	2)	Autres dépenses	281	246
	3)	Subventions	27 425	25 077
		Sous-total c)	29 172	26 362

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
SPORT, CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME(14), suite				
14.3	3.	Documentation et information	2 855	2 811
		Assure le fonctionnement des Archives du Manitoba, en s'occupant notamment du programme des documents gouvernementaux ainsi que des documents d'archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et de la Bibliothèque de l'Assemblée législative.		
	a)	Archives du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 509	2 670
		2) Autres dépenses	705	442
		Sous-total avant les sommes récupérées	3 214	3 112
		3) Autres dépenses	(1 140)	(1 140)
		Total des sommes récupérées	(1 140)	(1 140)
		Sous-total a)	2 074	1 972
	b)	Bibliothèque de l'Assemblée législative		
		1) Salaires et avantages sociaux	602	699
		2) Autres dépenses	179	140
		Sous-total b)	781	839
D.N.V.	4.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées)	5	29
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
		1) Amortissement	5	29
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables				
14.4	5.	Investissements en immobilisations des autres entités comptables	36 200	90 548
		Développement ou mise à niveau de l'infrastructure stratégique, du matériel et des systèmes de technologies de l'information.		
	a)	Société manitobaine des alcools et des loteries	31 414	80 412
	b)	Société manitobaine des alcools et des loteries – Programme d'immobilisations des premières nations	4 786	10 136

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
TRANSPORT ET INFRASTRUCTURE (15)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Finances et administration	2 943	(2,1)	3 007
2. Services ministériels	9 128	2,3	8 920
3. Projets d'immobilisations pour l'infrastructure	6 546	(8,0)	7 119
4. Gestion du transport	169 628	4,1	162 944
5. Division de l'ingénierie et de la technique	32 889	(9,4)	36 300
6. Gestion des urgences	10 444	(1,3)	10 577
Sous-total	231 578	1,2	228 867
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
7. Coûts liés aux immobilisations	284 055	2,9	276 068
Total de la Partie A – Fonctionnement	515 633	2,1	504 935
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	231 578	1,2	228 867
Subventions en capital	-	-	-
Total des crédits à voter	231 578	1,2	228 867
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	8 156	4,7	7 791
Infrastructure	275 899	2,8	268 277
Total de la Partie A – Fonctionnement	515 633	2,1	504 935
Partie B – Investissements en immobilisations			
15. Immobilisations			
Actif général	5 219	(27,7)	7 219
Infrastructure	534 781	(23,2)	696 170
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	540 000	(23,2)	703 389

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
TRANSPORT ET INFRASTRUCTURE (15), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2023-2024			505 025
Transfert allant à :			
- Finances			(90)
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)			504 935

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
TRANSPORT ET INFRASTRUCTURE (15), suite				
Partie A – Fonctionnement				
15.1	1.	Finances et administration	2 943	3 007
		Haute direction, planification financière, contrôle financier et soutien administratif général du ministère.		
	a)	Traitement du ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	24	42
	b)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	857	858
		2) Autres dépenses	70	70
		Sous-total b)	927	928
	c)	Finances et administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 657	1 702
		2) Autres dépenses	335	335
		Sous-total c)	1 992	2 037
15.2	2.	Services ministériels.	9 128	8 920
		Soutien centralisé fourni au ministère pour assurer la prestation efficace des programmes et l'utilisation appropriée des ressources ministérielles, notamment : les stratégies, les politiques, les communications, les technologies de l'information, et la santé et la sécurité au travail. Élabore des initiatives, des stratégies, des politiques, des plans et des programmes législatifs et réglementaires visant à gérer, à protéger et à bâtir l'infrastructure de façon durable dans la province. Promeut les activités de mobilisation et les consultations constructives auprès des Autochtones concernant divers projets et initiatives, et favorise la réconciliation avec les peuples autochtones.		
	a)	Planification et soutien stratégiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	728	747
		2) Autres dépenses	1 074	937
		3) Subventions	333	78
		Sous-total a)	2 135	1 762

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
TRANSPORT ET INFRASTRUCTURE (15), suite				
	b)	Technologies de l'information et SIG		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 908	1 954
	2)	Autres dépenses	454	454
		Sous-total b)	2 362	2 408
	c)	Santé et sécurité		
	1)	Salaires et avantages sociaux	789	809
	2)	Autres dépenses	77	77
		Sous-total c)	866	886
	d)	Politiques, programmes et règlements		
	1)	Salaires et avantages sociaux	1 558	1 571
	2)	Autres dépenses	126	126
		Sous-total d)	1 684	1 697
	e)	Communications		
	1)	Salaires et avantages sociaux	743	764
	2)	Autres dépenses	42	42
		Sous-total e)	785	806
	f)	Conseils et commissions		
	1)	Salaires et avantages sociaux	376	400
	2)	Autres dépenses	49	49
		Sous-total f)	425 (1)	449
	g)	Consultations autochtones		
	1)	Salaires et avantages sociaux	808	849
	2)	Autres dépenses	63	63
		Sous-total g)	871	912

1. Couvre les coûts de fonctionnement de la Commission d'appel des suspensions de permis et du Comité d'étude des dossiers médicaux.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
TRANSPORT ET INFRASTRUCTURE (15), suite				
15.3	3.	Projets d'immobilisations pour l'infrastructure.	6 546	7 119
		Planification et gestion des programmes d'immobilisations du ministère et des projets connexes afin que le réseau d'infrastructure stratégique soit optimisé de façon à soutenir la croissance économique, le commerce et le tourisme au Manitoba. Élaboration, mise en œuvre et supervision de l'utilisation de méthodes novatrices de livraison et de financement des projets d'immobilisations.		
	a)	Stratégie d'immobilisations et soutien		
		1) Salaires et avantages sociaux	603	625
		2) Autres dépenses	130	130
		3) Subventions	65	65
		Sous-total a)	798	820
	b)	Planification des immobilisations		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 457	1 520
		2) Autres dépenses	531	531
		Sous-total b)	1 988	2 051
	c)	Appels d'offres et contrats		
		1) Salaires et avantages sociaux	973	1 046
		2) Autres dépenses	218	218
		Sous-total c)	1 191	1 264
	d)	Gestion de projets		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 024	3 090
		2) Autres dépenses	706	706
		Sous-total d)	3 730	3 796
	e)	Centre d'excellence chargé des projets		
		1) Salaires et avantages sociaux	859	838
		2) Autres dépenses	317	317
		Sous-total e)	1 176	1 155
	f)	Grands projets		
		1) Salaires et avantages sociaux	767	787
		2) Autres dépenses	155	155
		Sous-total f)	922	942
	g)	Moins : Somme récupérable d'autres postes		
		1) Salaires et avantages sociaux	(3 259)	(2 909)

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
TRANSPORT ET INFRASTRUCTURE (15), suite				
15.4	4.	Gestion du transport	169 628	162 944
		Veille à la supervision des activités de construction, d'inspection, de préservation, d'entretien et d'exploitation des réseaux routiers et des routes d'hiver de la province. Supervise le programme lié aux aéroports et au service de traversiers du Nord et assure l'accès aux services essentiels par voie de transport pour les populations du Nord. Favorise la sécurité et l'efficacité de l'industrie des transports routiers du Manitoba par la mise en œuvre et l'application de règlements.		
	a)	Services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	696	661
		2) Autres dépenses	616	616
		3) Subventions	2	2
		Sous-total a)	1 314	1 279
	b)	Opérations régionales		
		1) Salaires et avantages sociaux	52 526	54 751
		2) Autres dépenses	95 736	88 303
		Sous-total b)	148 262	143 054
	c)	Routes d'hiver		
		1) Autres dépenses	10 831	9 502
	d)	Aéroports et service de traversiers du Nord		
		1) Salaires et avantages sociaux	8 812	8 622
		2) Autres dépenses	8 455	8 455
		3) Subventions	160	102
		Sous-total d)	17 427	17 179
	e)	Réglementation des transporteurs routiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 959	4 110
		2) Autres dépenses	1 007	1 007
		Sous-total e)	4 966	5 117
	f)	Permis et sécurité des transporteurs routiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 381	1 366
		2) Autres dépenses	1 284	1 284
		Sous-total f)	2 665	2 650
	g)	Moins : Somme récupérable d'autres postes		
		1) Salaires et avantages sociaux	(15 837)	(15 837)

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
TRANSPORT ET INFRASTRUCTURE (15), suite				
15.5	5.	Division de l'ingénierie et de la technique	32 889	36 300
		Offre des services de génie et des services environnementaux à l'appui de différents programmes d'infrastructure routière et hydraulique dans toute la province. Supervise les activités de construction, d'inspection, de conservation, d'entretien et d'exploitation de l'infrastructure des ponts et des éléments de régularisation des eaux dans la province. Offre des services de prévisions hydrologiques visant à communiquer de l'information exacte qui sert aux activités de lutte contre les inondations et aux services de gestion de l'eau de différents programmes. Offre des compétences techniques en matière de réseaux de transport routier, ce qui comprend la planification, la conception, le contrôle de la circulation routière et l'assurance de la qualité pour les projets de construction de routes.		
	a)	Services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 999	2 111
		2) Autres dépenses	2 317	2 317
		3) Subventions	30	30
		Sous-total a)	4 346	4 458
	b)	Génie routier		
		1) Salaires et avantages sociaux	12 552	13 222
		2) Autres dépenses	8 138	7 874
		Sous-total b)	20 690	21 096
	c)	Génie et exploitation hydrauliques		
		1) Salaires et avantages sociaux	16 567	17 560
		2) Autres dépenses	11 581	10 493
		Sous-total c)	28 148	28 053
	d)	Prévisions hydrologiques et gestion de l'eau		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 886	3 050
		2) Autres dépenses	4 931	5 521
		Sous-total d)	7 817	8 571
	e)	Services environnementaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 729	1 757
		2) Autres dépenses	210	210
		Sous-total e)	1 939	1 967
	f)	Moins : Somme récupérable d'autres postes		
		1) Salaires et avantages sociaux	(19 011)	(17 755)
		2) Autres dépenses	(11 040)	(10 090)
		Sous-total f)	(30 051)	(27 845)

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
TRANSPORT ET INFRASTRUCTURE (15), suite				
15.6	6.	Gestion des urgences	10 444	10 577
		Appuie et coordonne la gestion des urgences provinciales, y compris l'atténuation, la planification des mesures d'urgence, l'intervention en cas d'urgence et la reprise après une catastrophe afin de veiller à la sécurité des résidents et à la protection des biens et de l'environnement.		
	a)	Planification et soutien stratégiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	590	602
		2) Autres dépenses	136	136
		3) Subventions	16	16
		Sous-total a)	742	754
	b)	Préparation et mesures d'intervention		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 013	2 085
		2) Autres dépenses	364	364
		Sous-total b)	2 377	2 449
	c)	Rétablissement et atténuation		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 070	1 119
		2) Autres dépenses	555	555
		Sous-total c)	1 625	1 674
	d)	Urgences diverses liées à l'infrastructure		
		1) Autres dépenses	5 700	5 700

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
TRANSPORT ET INFRASTRUCTURE (15), suite				
D.N.V.	7.	Coûts liés aux immobilisations (dépenses non votées)	284 055	276 068
		Couvre les coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Actif général		
	1)	Amortissement	8 156	7 791
	b)	Infrastructure – Routes provinciales		
	1)	Amortissement	275 899	268 277
	c)	Infrastructure – Ressources hydriques		
	1)	Amortissement	9 571	8 828
		Sous-total avant les sommes récupérées	9 571	8 828
	2)	Amortissement	(9 571)	(8 828)
		Total des sommes récupérées	(9 571)	(8 828)
		Sous-total c)	-	-
Partie B – Investissements en immobilisations				
15.7	15.	Immobilisations	540 000	703 389
		Acquisition d'actifs généraux et d'infrastructure.		
		<i>Actif général</i> : acquisition de systèmes de technologies de l'information, matériel, projets majeurs de construction et de rénovation d'immeubles.		
		<i>Infrastructure</i> : construction et amélioration des routes, des ponts, des pistes d'atterrissage des aéroports et des ouvrages de régularisation des eaux de la province.		
	a)	Actif général		
	1)	Projets d'immobilisations et matériel – Transports	5 219	7 219
	b)	Infrastructure		
	1)	Infrastructure routière	500 000	557 000
	2)	Immobilisations liées aux pistes d'atterrissage des aéroports	6 245	6 245
	3)	Immobilisations liées à la gestion des ressources hydriques	28 536	132 925
		Sous-total b)	534 781	696 170

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
CRÉDITS D'AUTORISATION (26)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Rajustements liés aux services internes, éventualités et financement de durée limitée	791 179	(16,6)	948 911
2. Fonds du Plan vert et de réduction du carbone.....	40 000	-	40 000
Total de la Partie A – Fonctionnement	831 179	(16,0)	988 911
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	831 179	(16,0)	988 911
Subventions en capital	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	831 179	(16,0)	988 911
Partie B – Investissements en immobilisations			
26. Immobilisations – Rajustements liés aux services internes et éventualités (crédit d'autorisation)			
Actif général	20 000	(90,7)	215 238
Infrastructure.....	-	-	-
Total de la Partie B – Investissements en immobilisations	20 000	(90,7)	215 238
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables			
Total de la Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables – Rajustements liés aux services internes, éventualités et financement de durée limitée	268 900	150,4	107 395

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
CRÉDITS D'AUTORISATION (26), suite			
* Conciliation (milliers de \$)			
Partie A – Fonctionnement			
Budget des dépenses publié de 2023-2024			988 911
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)			<u>988 911</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
CRÉDITS D'AUTORISATION (26), suite				
Partie A – Fonctionnement				
26.1	1.	Rajustements liés aux services internes, éventualités et financement de durée limitée	791 179	948 911
		Couvre les imprévus et les éventualités qu'on ne pouvait raisonnablement prévoir pendant la préparation du budget ou son application au cours de l'exercice financier. Les imprévus comprennent les situations pendant l'exercice qui n'auraient pas pu être raisonnablement prévues pendant la préparation du budget. Les éventualités comprennent les situations qui pouvaient être prévues, mais avec insuffisamment de certitude pour faire une estimation raisonnable des coûts budgétaires, ou dont les coûts finaux dépendent d'une décision attendue du gouvernement.		
		Financement additionnel des postes prévus dans d'autres rubriques pour le coût estimé des différentes initiatives relatives à la main-d'œuvre, des initiatives à durée limitée, des rajustements liés aux services internes et des autres coûts pouvant être attribuables à des modifications de la prestation ou de la conception d'un programme. En outre, couvre les coûts éventuels des rajustements liés aux salaires ou aux avantages sociaux du personnel des ministères qui ne sont pas compris dans les crédits des ministères.		
	a)	Éventualités et imprévus		
	1)	Autres dépenses	701 779	930 511
	b)	Fonds des initiatives économiques stratégiques		
	1)	Autres dépenses	50 000	-
	c)	Fouilles du dépotoir		
	1)	Autres dépenses	20 000	-
	d)	Bureau du protecteur des aînés		
	1)	Autres dépenses	500	-
	e)	Commission du travail et relations avec la main-d'œuvre		
	1)	Autres dépenses	500	-
	f)	Fonds d'apprentissage		
	1)	Autres dépenses	2 000	2 000
	g)	Programme de développement international		
	1)	Subventions	1 250	1 250
	h)	Rajustements liés aux services internes		
	1)	Salaires et avantages sociaux	15 150	15 150

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
CRÉDITS D'AUTORISATION (26), suite				
26.2	2.	Fonds du Plan vert et de réduction du carbone.	40 000	40 000
		Élaboration et mise en œuvre de projets se rapportant à l'innovation environnementale, à la réduction du carbone et au changement climatique.		
	a)	Fonds vert et climatique		
	1)	Autres dépenses	40 000	40 000
Partie B – Investissements en immobilisations				
26.3	26.	Immobilisations – Rajustements liés aux services internes et éventualités	20 000	215 238
		Couvre les événements et les situations qu'on ne pouvait raisonnablement prévoir pendant la préparation du budget ou son application au cours de l'exercice financier, y compris l'inflation et les autres hausses de prix. Les éventualités comprennent les situations qui pouvaient être prévues, mais avec insuffisamment de certitude pour faire une estimation raisonnable des coûts budgétaires, ou dont les coûts finaux dépendent d'une décision attendue du gouvernement.		
	a)	Éventualités	20 000	215 238
Partie D – Investissements en immobilisations des autres entités comptables				
26.4	26.	Investissements en immobilisations des autres entités comptables – Rajustements liés aux services internes, éventualités et financement de durée limitée.	268 900	107 395
		Couvre les événements et les situations qu'on ne pouvait raisonnablement prévoir pendant la préparation du budget ou son application au cours de l'exercice financier, y compris l'inflation et les autres hausses de prix. Les éventualités comprennent les situations qui pouvaient être prévues, mais avec insuffisamment de certitude pour faire une estimation raisonnable des coûts budgétaires, ou dont les coûts finaux dépendent d'une décision attendue du gouvernement.		
		Financement des investissements en immobilisations à durée limitée dans le secteur de la garde d'enfants et le système de santé.		
	a)	Éventualités	80 000	107 395
	b)	Expansion de la capacité dans le système de santé – financement de durée limitée	110 000	-
	c)	Immobilisations liées à la garde d'enfants	78 900	-

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
URGENCES DIVERSES (27)			
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
1. Urgences diverses	50 000	(50,0)	100 000
Total de la Partie A – Fonctionnement	50 000	(50,0)	100 000
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	50 000	(50,0)	100 000
Subventions en capital	-	-	-
Total des crédits à voter	50 000	(50,0)	100 000
Coûts liés aux immobilisations			
Actif général	-	-	-
Infrastructure	-	-	-
Total de la Partie A – Fonctionnement	50 000	(50,0)	100 000

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié de 2023-2024	100 000
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)	<u>100 000</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
URGENCES DIVERSES (27), suite				
Partie A – Fonctionnement				
27.1	1.	Urgences diverses	50 000	<u>100 000</u>
		Dépenses entraînées par les feux de forêt, les inondations et autres désastres naturels; dépenses liées aux interventions en cas d'urgences environnementales; aide aux personnes sinistrées et autres dépenses connexes.		
	a)	Urgences diverses		
	1)	Autres dépenses	50 000	100 000

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
ALLÈGEMENTS FISCAUX (33)			
Partie A – Fonctionnement (dépenses législatives)			
1. Remboursement de taxes scolaires	372 750	(17,8)	453 200
Partie A – Fonctionnement (dépenses non votées)			
2. Crédits d'impôt (dépenses non votées)	175 500	6,1	165 385
Partie A – Fonctionnement (crédits à voter)			
3. Allègements fiscaux, frais et autres coûts	176 800	67,0	105 885
Total de la Partie A – Fonctionnement	725 050	0,1	724 470
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	176 800	67,0	105 885
Subventions en capital	-	-	-
Total des crédits à voter	176 800	67,0	105 885
Dépenses législatives	372 750	(17,8)	453 200
Dépenses non votées	175 500	6,1	165 385
Total de la Partie A – Fonctionnement	725 050	0,1	724 470

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié de 2023-2024	724 470
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)	<u>724 470</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
ALLÈGEMENTS FISCAUX (33), suite				
Partie A – Fonctionnement				
D.L.	1.	Remboursement de taxes scolaires (dépenses législatives)	372 750	453 200
		Remboursement de taxes scolaires.		
	a)	Remboursement de taxes scolaires		
		1) Autres dépenses	372 750	453 200
D.N.V.	2.	Crédits d'impôt (dépenses non votées)	175 500	165 385
		Paiement des dépenses hors caisse liées aux crédits d'impôt du Manitoba.		
	a)	Crédit d'impôt pour l'édition		
		1) Autres dépenses	900	700
	b)	Crédit d'impôt pour l'impression d'œuvres des industries culturelles		
		1) Autres dépenses	700	1 100
	c)	Crédit d'impôt foncier pour l'éducation		
		1) Autres dépenses	6 500	10 900
	d)	Crédit d'impôt pour la production de films et de vidéos		
		1) Autres dépenses	64 500	51 300
	e)	Crédit d'impôt pour les médias numériques interactifs		
		1) Autres dépenses	6 750	6 700
	f)	Crédit d'impôt pour locataire		
		1) Autres dépenses	91 500	90 000
	g)	Aide en matière de taxes scolaires		
		1) Autres dépenses	150	185
	h)	Remboursement de la taxe scolaire pour les personnes âgées		
		1) Autres dépenses	4 500	4 500
33.1	3.	Allègements fiscaux, frais et autres coûts	176 800	105 885
		Paiement des dépenses de trésorerie, des frais liés aux impôts et aux taxes et des autres coûts.		
	a)	Crédit d'impôt foncier pour l'éducation à l'intention des propriétaires		
		1) Autres dépenses	172 000	103 000
	b)	Frais relatifs à l'administration fédérale et autres coûts		
		1) Autres dépenses	4 800	2 885

CRÉDITS	2024-2025 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2023-2024	2023-2024 (milliers de \$)*
DETTE PUBLIQUE (31)			
Partie A – Fonctionnement (dépenses législatives)			
1. Dette publique (dépenses législatives)	<u>2 021 390</u>	3,6	<u>1 950 784</u>
Total de la Partie A – Fonctionnement	<u>2 021 390</u>	3,6	<u>1 950 784</u>
Sommaire de la Partie A – Fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement	-	-	-
Subventions en capital	-	-	-
Total des crédits à voter	-	-	-
Dépenses législatives	<u>2 021 390</u>	3,6	<u>1 950 784</u>
Total de la Partie A – Fonctionnement	<u>2 021 390</u>	3,6	<u>1 950 784</u>

*** Conciliation
(milliers de \$)**

Partie A – Fonctionnement

Budget des dépenses publié de 2023-2024	1 086 521
Transfert allant à :	
- Recettes – Recouvrement auprès d'entreprises publiques et autres revenus de placements	<u>864 263</u>
Budget des dépenses de 2023-2024 (après rajustement)	<u>1 950 784</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	2024-2025 (milliers de \$)	2023-2024 (milliers de \$)
DETTE PUBLIQUE (31), suite				
Partie A – Fonctionnement				
D.L.	1.	Dettes publiques (dépenses législatives)	2 021 390	<u>1 950 784</u>
		Paiement des frais d'intérêts et des dépenses connexes relatifs à la dette publique du Manitoba.		
	a)	Intérêts sur la dette publique du Manitoba et dépenses connexes		
	1)	Autres dépenses	2 230 023	2 105 461
	b)	Intérêts sur les fonds spéciaux et en fiducie		
	1)	Autres dépenses	73 150	65 200
	c)	Moins : Récupération des intérêts auprès d'autres organismes gouvernementaux		
	1)	Autres dépenses	(281 783)	(219 877)

